



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة زيان عاشور - الجلفة

Université Ziane Achour – Djelfa

كلية علوم الطبيعة و الحياة

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

قسم العلوم الفلاحية و البيطرية

Département des Sciences Agronomiques et Vétérinaires



Projet de fin d'étude

En vue de l'obtention du Diplôme de Master

Filière : Sciences Agronomiques.

Spécialité : Economie Rurale.

Thème

**Evaluation économique des politiques récentes
de développement rural (Cas de la wilaya de Djelfa).**

Présenté par :

➤ **MERKANTIA Mohammed Larbi**

Soutenu le :/09/2020

Devant le jury composé de :

Président :	M ^r ABOUB K. A.	Prof.	Université de Djelfa
Examineur :	M ^r BENABDERRAHMAN A.	MAA	Université de Djelfa
Examineur :	M ^{me} MEDOUNI Y.	MAA	Université de Djelfa
Promoteur :	M ^r HOUARI A.	MAA	Université de Djelfa

Année Universitaire 2019/2020

Table des matières

Dédicaces	I
Remerciement	II
Liste des abréviations	III
Liste des tableaux	IV
Liste des figures	V
1. Introduction	01
1.1. Problématique.	01
1.2. Objectif du travail.	03
2. Matériel et méthode	04
2.1. Matériels.	04
2.1.1. Généralités sur les programmes de développement rural.	04
2.1.1.1. Le monde rural en Algérie.	04
2.1.1.2. Développement rural: stratégies et politiques.	04
2.1.1.3. Stratégie de développement rural durable (SDRD).	07
2.1.1.4. Evolution des politiques agricoles et rurales.	08
2.1.2. Évaluation des programmes de développement.	16
2.1.2.1. Évaluation.	16
2.1.2.2. Les caractéristiques d'une évaluation.	17
2.1.2.3. Catégories d'évaluation de projet.	17
2.1.2.4. Chronologie de l'évaluation.	18
2.1.2.5. Utilité de l'évaluation.	20
2.1.2.6. Les différents types d'évaluation.	21
2.1.2.7. Champ de l'évaluation.	22
2.1.2.8. Critères classiques d'évaluation.	24
2.1.3. La région d'étude.	27
2.1.3.1. Généralisées sur la wilaya de Djelfa.	27

2.1.3.2. Les différents programmes de développement rural dans la wilaya de Djelfa.	32
2.2. Méthodologie de travail.	33
3. Résultat et discussion	36
3.1. Les données socioéconomiques des exploitations enquêtées.	36
3.1.1. Identification de l'exploitant.	36
3.1.2. Caractéristiques socio-économiques et culturelles.	41
3.2. Les politiques récentes de développement rural dans la wilaya de Djelfa.	52
3.2.1. Etude de cas.	52
3.2.2. Impacts des politiques récentes de développement rural dans la wilaya Djelfa.	55
3.2.2.1. Impacts des politiques récentes de développement rural sur l'agriculture.	55
3.2.2.2. Impacts des politiques récentes de développement rural sur les aménagements pastoraux.	57
Conclusion	62
Références bibliographiques	64
Annexe	67

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

A mes parents, aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler. Que Dieu leur procure bonne santé et longue vie.

A toute ma famille, et mes amis, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que cette étude soit possible, je vous dis merci.

MERKANTIA Mohammed Larbi

Remerciement

Tout d'abord, je tiens à remercier Dieu fort et miséricordieux, qui m'a donné la force et la patience de faire ce travail humble.

Deuxièmement, je tiens à remercier le superviseur du mémoire M. Hourí Ahmed, pour ses précieux conseils et son aide tout au long du travail.

J'exprime également mes remerciements aux membres du jury pour leur intérêt pour mes recherches en acceptant d'étudier mon travail et de l'enrichir de leurs remarques.

Je tiens à remercier mes parents pour tous les efforts déployés à ce jour.

Enfin, je tiens également à remercier tous ceux qui ont participé à l'achèvement de ce travail.

Liste des abréviations

% : Pourcentage.

an : année

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

C° : Degré Celsius

DA : Dinars Algériens.

DGF : Direction Générale des Forêts.

DSA : Direction des Services Agricoles.

FNDA : Fond National du Développement Agricole

FNDRA : Fond national de la régulation et de développement

g : Gramme

ha : Hectare

Hab : Habitant

HCDS : Haut Commissariat au Développement de la Steppe

Kg : Kilogramme

Km : Kilomètre

L : Litre

m³ : Mètre Cube

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

mm : Millimètre.

MS : Matière sèche

SAI : Surfaces Agricoles Irriguées.

SAT : Surface Agricole Totale

SAU : Surface Agricole Utile

Liste des tableaux

Tableau 1	Axes d'organisation du développement rural	06
Tableau 2	Structure des importations de produits agricoles et alimentaires en 2002 (%)	12
Tableau 3	Les catégories d'évaluation	18
Tableau 4	Différents types d'évaluation des projets (non exhaustif)	20
Tableau 5	Récapitulatif des données climatiques de la wilaya de Djelfa, 2017	29
Tableau 6	Répartition générale des terres (campagne agricole 2015/2016)	31
Tableau 7	Les productions végétales (Campagne agricole 2015/2016)	32
Tableau 8a	Les productions animales (Campagne agricole 2015/2016)	32
Tableau 8b	L'élevage (Campagne agricole 2015/2016)	32
Tableau 9	Caractéristiques de l'âge et de niveau d'instruction des enquêtés	40
Tableau 10	Type de mains d'œuvre	44
Tableau 11	Superficie moyen par exploitation	46
Tableau 12	Récapitulatif des principales productions végétales moyennes par exploitation	47
Tableau 13	Les moyens d'irrigation utilisés	48
Tableau 14	Effectif des cheptels par exploitation	50
Tableau 15	Coût de production et prix de vente unitaires	51
Tableau 16	Comparatif physique du programme de développement rural dans la zone d'étude	51
Tableau 17	L'envi des enquêtés vis-à-vis des politique de développement rural	52
Tableau 18	Superficies des terres utilisées par l'agriculture dans la wilaya de Djelfa	55
Tableau 19	Evolution des productions végétales dans la wilaya de Djelfa	56
Tableau 20	Evolution des superficies irriguées dans la wilaya de Djelfa	56
Tableau 21	Evolution des productions animale par tête dans la wilaya de Djelfa	57
Tableau 22	Tableau de bord d'évaluation du PAP pour la période 1994-2023 dans la wilaya de Djelfa	58
Tableau 23	Indicateurs d'évaluation du projet de mise en défens	59
Tableau 24	Indicateurs d'évaluation du projet de plantation pastorale	66
Tableau 25	Comparatif financier du PAP dans la wilaya de Djelfa	61

Liste des Figures

Figure 1	Indice de développement rural soutenable Sud Algérie	08
Figure 2	Matrice du renouveau rural	14
Figure 3	Les programmes du renouveau rural	15
Figure 4	Les cinq critères OCDE/CAD pour l'évaluation font l'objet d'un large consensus au sein de la communauté internationale	25
Figure 5	Situation géographique de la wilaya de Djelfa	28
Figure 6	Répartition des classes d'occupation du sol de la wilaya de Djelfa	31
Figure 7	Le sexe des enquêtés	37
Figure 8	Situation matrimoniale	38
Figure 9	L'origine des enquêtés	39
Figure 10	Identification des enquêtés	40
Figure 11	Pratique de l'agriculture	41
Figure 12	Nature de l'activité	42
Figure 13	Niveau de formation agricole	43
Figure 14	Systèmes de culture	45
Figure 15	L'exercice d'autres activités que l'agriculture	49
Figure 16	Images satellitaires d'un périmètre de plantation pastorale	57



Introduction

1- Introduction

Le développement rural est plus qu'un simple développement agricole car il englobe un espace, l'espace rural, où l'agriculture est au centre du système socio-économique mais au sein duquel existent des activités différentes, avec des fonctions et des objectifs diversifiés, qui sont tous à intégrer et coordonner dans une optique de développement cohérent, durable et solidaire (Cochet et al., 2007).

Le développement du milieu rural algérien est au centre des préoccupations nationales et des stratégies de développement socioéconomique. Le défi relevé par les pouvoirs publics pour le secteur de l'agriculture par exemple, est d'accroître la productivité et la production des filières stratégiques, en vue de couvrir les besoins de la population et pouvoir assurer la sécurité alimentaire du pays (Romagny et Cudennec, 2006).

Le gouvernement Algérien a mis en œuvre depuis l'indépendance plusieurs politiques rurales et agricoles, afin d'atteindre des objectifs, que sont l'augmentation de la production des produits de large consommation, l'amélioration de la qualité, l'accroissement des rendements, l'amélioration des revenus des agriculteurs, la diminution de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et la souveraineté nationale (Calas, 2010).

Ces politiques, trouvent son ancrage dans les différentes lois et décrets d'orientation agricole, basées sur des instruments d'orientation agricole (schémas d'orientation agricole au niveau régional, national, plans et programmes de développement agricole et rural, instruments d'encadrement du foncier agricole), d'une part, et sur des mesures financières incitatives, d'autre part (Dia et al., 2008).

Les politiques de financement agricoles dans la plupart des pays du monde, notamment les plus développés, se caractérisent par la forte implication des pouvoirs publics auxquels s'ajoutent les différentes formes d'aides directes ou indirectes. Dans la plupart des pays, l'agriculture est un secteur qui bénéficie d'importantes aides financières. Le soutien à l'agriculture est géré au moyen de différents dispositifs d'aide tel que : le soutien des prix ; les obstacles aux échanges ; les restrictions quantitatives de la production ; les subventions aux intrants ; et les paiements budgétaires directs (Bafou et Hibou, 2004).

L'expérience du développement de l'agriculture en Algérie date de 1962. Depuis cette date le secteur agricole a subi plusieurs réformes, commençant par l'autogestion juste après l'indépendance, la révolution agraire en 1971, la restructuration foncière en 1982, les réformes de 1987, la mise en œuvre du FNDA en 1988 et le PNDA en 2000 (Bouarfa et al., 2011).

Il ressort aussi, que durant cette période, le système de subvention a été mis en application pour répondre aux objectifs de l'Etat qui entend organiser et réguler l'économie nationale en général et de concilier les intérêts des consommateurs et des producteurs (Rosanvallon, 2015). Dans le but d'assurer un développement agricole durable multidimensionnel, tant agricole, économique, social que, culturel et environnemental, la politique de renouveau agricole rural a été orientée, essentiellement vers le développement et l'intensification des productions agricoles, la valorisation et la préservation des ressources naturelles, l'adaptation des systèmes de production et la résorption de la jachère, la mise en valeur des terres, la modernisation des villages et l'émergence de l'emploi rural...

L'évaluation des programmes de développement rural est une obligation réglementaire. Elle permet de juger de l'efficacité et de l'efficience d'une action en comparant les résultats obtenus aux objectifs qu'elle souhaitait atteindre et aux moyens utilisés. Elle doit permettre d'extraire des enseignements en matière de politique de développement rural, compris en ce qui concerne sa contribution à la politique agricole commune (Perret, 2010).

Les activités d'évaluation se déroulent tout au long de la programmation (initiale) en au moins trois temps:

- l'évaluation ex-ante (avant la réalisation du programme) : elle est le point de départ et de repère de l'ensemble du processus d'évaluation ;

- l'évaluation à mi-parcours permet de dresser un bilan d'étape du programme évalué, elle doit pouvoir permettre d'infléchir et de centrer la mise en œuvre du programme ;

- l'évaluation ex-post (après la réalisation du programme) permet de dresser le bilan de la réalisation du programme et de disposer d'une analyse d'ensemble de la programmation après son achèvement.

A cet effet, notre étude consiste à analyser les politiques récentes de développement rural par le biais d'une enquête suivie par une étude réalisée au niveau de la région de Djelfa, dans le but de rapporter des éléments d'informations à caractère technico-économique qui sont relatives notamment aux aspects financiers des facteurs de productions.

En première partie, la bibliographie sera consacrée à la recherche des données indispensables à une analyse à l'échelle locale, nous présentons le contexte général de l'étude et la problématique en abordant en premier lieu un aperçu sur les politiques qu'a adoptées l'Algérie dans le domaine de l'agriculture et le développement rural. Puis nous décrivons la méthodologie et le Protocole adopté dans le travail ainsi que la description de la méthode adoptée dans cette évaluation économique. A la fin de cette partie nous présentons la zone d'étude située dans le centre de l'Algérie, des données collectées nous permettront de déterminer et de connaître les moyens de production utilisés ainsi que le mode d'exploitation.

En deuxième partie, la pratique se repose sur une enquête réalisée sur terrain, nous discutons les résultats obtenus lors de l'application de l'évaluation économique du projet, à travers l'étude des zones avec projet et les zones sans projet afin de quantifier les impacts de la mise en œuvre du projet et les avantages liés à ce projet.

1.1. Problématique

Hypothèses

Afin d'étudier l'impact des programmes de développement rural, nous avons posé l'hypothèse principale suivante: les politiques de développement rural récentes ont contribué positivement dans l'aspect socioéconomique des agriculteurs de la wilaya de Djelfa.

1.2. Objectif du travail

Après plusieurs années de mise en œuvre, il semble intéressant de réviser l'instauration de politiques de développement rural en évaluant les services établis, leurs effets positifs et négatifs, dans le but d'affirmer l'aboutissement de l'objectif principal de ces politiques.



Matériel et méthode

2. Matériels et méthodes

2.1. Matériels

2.1.1. Généralités sur les programmes de développement rural

2.1.1.1. Le monde rural en Algérie

Le monde rural se manifeste par certaines caractéristiques, malheureusement plus néfastes et contraignantes comme une densité démographique plus élevée, des conditions climatiques et naturelles des plus difficiles, une réalité amère de marginalisation et d'isolement, un sentiment d'abandon et d'ignorance,..., qui constituent autant de facteurs et paramètres qui s'inscrivent précisément dans le programme d'adaptation à une gestion économique libérale, une autre manière de se libérer de la centralisation trop rigide imposée aux ruraux et agriculteurs et de donner une chance et des opportunités qui peuvent permettre une insertion des espaces ruraux dans un contexte de développement économique global, durable et soutenable (Chaib et Baroudi, 2014).

Pour résumer, on peut présenter, pour le cas algérien, la situation de la société rurale comme suit :

- Un taux de pauvreté des plus inquiétant et menaçant.
- Le recours à une économie de subsistance et de survie.
- L'existence des infrastructures obsolètes et dépassées.
- La persistance des difficultés d'accès aux conditions de vie nécessaire (eau, éducation, santé, transport, formation,...).
- Aussi, un taux de chômage moins équilibré et égalitaire.
- Un cadre de vie qui n'incite guère un meilleur épanouissement et dynamique des ménages ruraux, et qui favorise plus un exode vers des cieux plus cléments.

2.1.1.2. Développement rural: stratégies et politiques

a) Les programmes de développement

Le concept « programme » peut également se définir ou être compris de différentes selon le domaine dans le quel nous nous situons. Mais d'une façon générale, on comprend par projet, un ensemble de « quelques choses » qui se répartissent chronologiquement de façons cohérentes (Roche, 2005).

Dans le domaine du développement, le programme se définit grosso modo comme un ensemble de projets opérationnels et distincts concourant à la réalisation d'un objectif global.

La commission européenne (2001) définit le programme de développement comme une série de projets dont les objectifs réunis contribuent à un objectif global commun, au niveau sectoriel, national ou international (Billé, 2006).

Pour Munder (1977) cité par Hammani (1997), le programme est un exposé des buts et des objectifs d'une organisation, associée à la description d'une situation et un exposé des problèmes et des situations envisagées.

Il ressort de ces définitions que le programme est un grand axe de développement qui, pour sa réalisation, implique plus ou moins un grand nombre de secteurs distincts ; d'où la nécessité d'opter pour une stratégie consistant en un ensemble de petites interventions opérationnelles et cohérentes contribuant par leur finalité à la réalisation de l'objectif global. (Cet objectif global peut être l'alphabétisation, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté...).

b) Développement rural

Dans « les mots de la géographie », Brunet et Ferras (1993) définit le développement comme une « amélioration des situations locales et régionales qui assure une certaine harmonie entre une croissance quantitative et une amélioration qualitative dans le domaine social et culturel en particulier » (Tchekemian, 2008).

Le développement rural est d'abord affaire de conscience, de volonté et de créations collectives, il ne se laisse pas enfermer dans un déterminisme causal qui l'expliquerait par l'enchaînement de quelques facteurs dominants, il est : « une résultante globale, une Combinaison originale, relativement imprévisible de séries de forces qui, peuvent être analysées et pronostiquées avec rigueur » (Houée, 1972).

Le développement rural, local et participatif désigne donc, un processus consistant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire. Autrement dit, c'est un processus qui vise à la participation des acteurs avec pour finalité l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une zone déterminée (Abdou, 2014).

Il est une approche globale et coordonnée des territoires ruraux dans leurs diverses composantes :

Sociale : démographie, services...

Économique : activités, bassin d'emploi, ressources environnementale. Il a pour objet de mieux tirer parti des complémentarités entre ville et campagne et de valoriser les ressources spécifiques des territoires ruraux.

Le développement rural est la transformation positive et durable du milieu rural en faveur du facteur humain et des différentes activités in situ, en particulier l'activité agricole, par la mise en place ou le renforcement des infrastructures de bases nécessaires.

Selon Morize (1992), «Le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré cette fois comme le principal bénéficiaire. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux

susceptibles d'améliorer non seulement la fonction productive, mais aussi le bien être social» (Boukhari, 2005).

Nous avons dans le tableau 1, les différentes définitions mettent en évidence la forte corrélation qui existe entre le développement rural qui est un aménagement de l'espace rural et le développement agricole qui est augmentation des rendements des activités agricoles. On perçoit en effet que le développement rural est infrastructurel et cela constitue une base incontestablement importante pour asseoir un développement agricole solide.

Tableau 1. Axes d'organisation du développement rural.

Axe	Description	Exemples de mesures
Axe 1	Amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier.	Sous cet axe sont regroupées, outre des mesures transitoires pour les États récemment entrés dans l'Union européenne, des mesures visant à : améliorer les connaissances et à renforcer le potentiel humain (formation, aide à l'installation...) ; restructurer et à développer le capital physique ainsi qu'à promouvoir l'innovation (modernisation des exploitations, amélioration des infrastructures...), améliorer la qualité de la production et des produits (aide à l'adaptation aux normes, soutien aux groupements de producteur...).
Axe 2	Amélioration de l'environnement et de l'espace rural.	Indemnités compensatrices de handicap naturel (ICHN), mesures axées sur l'utilisation durable des terres forestières (premier boisement, agroforesterie...).
Axe 3	Qualité de la vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale.	Mesures visant par exemple à diversifier l'économie rurale, à améliorer l'offre de services de base ou la mise en valeur du patrimoine.
Axe 4	Poursuite du programme Leader.	

Source: Houée, 1996.

c) Développement agricole et développement rural

Selon l'institut national de statistiques INSEE, «le secteur agricole de l'économie comprend les cultures, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture».

L'agronomie est l'étude scientifique de tous les processus concernant l'agriculture (connaissances scientifiques et techniques), d'après le dictionnaire Larousse. Par exemple, l'agronomie consiste à trouver une solution pour produire des céréales sur un sol calcaire, un remède pour des arbres fruitiers envahis par des parasites, etc.

Autrefois, en raison de la part prépondérante de l'agriculture et des agriculteurs dans le milieu rural, il était facile de confondre société agricole et société rurale et de parler indistinctement d'économie agricole et d'économie rurale.

Cependant, le développement rural a pour objectif principal le développement de l'activité agricole, tout en améliorant les conditions socio-économiques du milieu.

Les enjeux en solidarité liés à l'agriculture, au développement rural et à l'agronomie diffèrent d'un territoire à l'autre, il importe de prendre en compte le niveau de vie local. Certains territoires vont pouvoir :

- se mettre en valeur pour développer l'économie.
- Réduire les inégalités et la dépendance alimentaire.
- Améliorer le fonctionnement des marchés agricoles ...

2.1.1.3. Stratégie de développement rural durable (SDRD)

Le projet de stratégie de développement rural durable fut publié en 2004 (SDRD, 2004).

La stratégie de développement rural durable est organisée autour d'axes forts orientant les relations entre les différents acteurs et partenaires impliqués dans une dynamique de développement (Ben Sania, 2012).

La stratégie décennale met l'accent sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux, le rétablissement des équilibres écologiques et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Selon (MATE, 2002), l'apparition de problèmes écologiques graves et leurs effets sur la croissance économique et la qualité de vie de la population trouvent leur origine, après trois décennies à peine, non pas nécessairement dans les choix fondamentaux de société pour lesquels a opté le pays, mais davantage dans les choix de politiques et mesures institutionnelles et budgétaires ainsi que des systèmes d'incitation, de mise en œuvre et de gestion (Bendjeffal, 2017).

Nous avons dans la figure 01 l'Indice de développement rural soutenable Sud Algérie, selon le Conseil du Gouvernement (2006), «La stratégie de développement rural durable s'est déjà matérialisée par la réalisation de projets de proximité de développement rural intégrés ayant nécessité le développement d'instruments d'appui à leur réalisation, à l'effet d'améliorer l'environnement nécessaire à leur concrétisation. Les actions engagées en matière de développement des territoires ruraux tendent à conforter le développement économique et notamment agricole mais aussi le développement humain ».

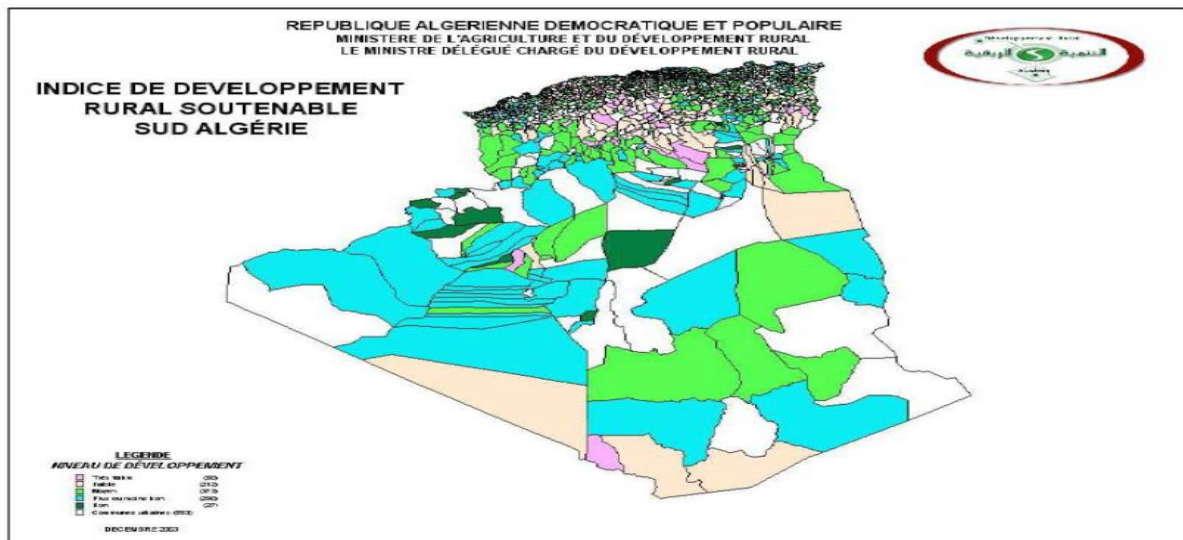


Figure 1. Indice de développement rural soutenable Sud Algérie.

Source : Ministre délégué chargé du développement rural, 2004.

e) Politique de développement rural

La politique de développement rural fait référence au « développement » du « rural ».

Les politiques de développement rural ont connu une forte inflexion pendant les années 1990. Répartition des compétences entre État et collectivités locales, remplacement des zonages à logiques économiques par des critères individuels, meilleure lisibilité des flux financiers destinés aux espaces ruraux (MADR, 2000).

- Le territoire « rural » a des caractéristiques spécifiques et déterminées, et il faut adopter une politique qui ait comme objectif stratégique le développement de ce territoire.
- Le développement d'un territoire signifie l'augmentation de la durabilité et de la viabilité économique, environnementale et sociale de cette zone.
- Le territoire est la zone, la région, à l'intérieur de laquelle vivent différents sujets économiques, sociaux, et environnementaux qui exercent différentes activités, ont besoin de différents services, différentes infrastructures etc.
- Sur le territoire rural vit une communauté organisée qui a droit à une politique et à une gouvernance adéquate répondant aux besoins que cette communauté exprime.

2.1.1.4. Evolution des politiques agricoles et rurales

Une lecture chronologique des différentes phases qui ont guidé le développement du secteur agricole depuis l'indépendance est nécessaire pour mieux appréhender le cheminement qui a conduit à l'adoption de la politique de renouveau agricole et rural actuelle et pour se rendre compte que celle-ci constitue en fait l'aboutissement d'un processus d'apprentissage et d'appropriation progressive qui plonge ses racines dans notre histoire. Elle permet aussi de percevoir toute la portée et la profondeur des réformes et des réponses apportées par la politique de renouveau agricole et rural (MADR, 2012).

a) Autogestion et révolution agraire (1962-1979)

Au lendemain de l'indépendance, la situation créée par le départ brutal et massif des colons, a conduit l'Etat à concentrer son attention sur ces exploitations, les plus riches du pays, désormais collectivement autogérées par les ex-ouvriers agricoles qui avaient spontanément pallié à leur abandon (Zouaoui, 2006).

La priorité alors donnée au « secteur autogéré » était perçue à la fois comme une nécessité économique du fait de l'importance du capital que celui-ci constituait et un devoir historique d'équité et de justice sociale à l'égard des ex-employés des colons et de leurs familles (Simonnet, 1994).

La révolution agraire (1971-1979) est venue confirmer l'orientation socialiste imprimée à l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées et l'adoption d'un mode de gestion collectif imposé aux exploitants bénéficiaires des redistributions, ainsi que l'organisation étatique des circuits d'approvisionnement en intrants, transformation et commercialisation de la production.

Cette période a été également marquée par la création ou le renforcement d'un grand nombre de nouvelles institutions de recherche, d'information et de vulgarisation agricoles ainsi que par le développement d'infrastructures et d'équipement de base en milieu rural (Losch, 2008).

Pendant cette période, les modes de financement du secteur agricole sont demeurés essentiellement publics, sous forme de subventions dont le volume dépendait étroitement du niveau des recettes pétrolières et leur allocation était fixée selon les priorités données aux différents secteurs de l'économie nationale. Les premières années de construction de cette économie agricole étatique ont été empreintes d'un vent d'optimisme quant aux chances de succès de cette politique. Cet enthousiasme s'est progressivement estompé au fur et à mesure qu'il devenait évident que les efforts consentis étaient loin de donner les résultats escomptés. La croissance moyenne annuelle de la production agricole était faible et la facture des importations alimentaires devenait de plus en plus lourde à supporter du fait de la hausse constante de la demande intérieure due à la forte croissance (RAPAS, 1994).

b) Premières réformes de l'économie agricole étatique (1979-1999)

Au cours de cette période, devant la stagnation persistante de la production agricole, les difficultés de gestion des grandes exploitations autogérées et le déficit chronique de celles-ci, un certain nombre de réformes ont été progressivement introduites (La filière LDCS, 2003).

C'est ainsi que furent mises en place les premières expériences de libéralisation des marchés, suivies peu après par une restructuration des domaines agricoles socialistes (DAS), transformées en Exploitations agricoles collectives (EAC) et en Exploitations agricoles individuelles (EAI) tandis qu'un droit de jouissance perpétuelle sur les terres fût introduit (loi

87- 19) Au cours de la même période, une partie des terres nationalisées dans le cadre de la révolution agraire ont été restituées à leurs anciens propriétaires (loi d'orientation foncières de 1990) et le système coopératif issu de la révolution agraire, réorganisé.

La portée de ces réformes et particulier celle relative à l'introduction d'un droit de jouissance perpétuelle sur les terres des EAC et EAI est toutefois restée relativement limitée. Ceci peut s'expliquer du fait que la plupart d'entre elles ont été adoptées en l'absence d'une consultation et d'une sensibilisation suffisantes des exploitants, d'un environnement institutionnel ébranlé et des structures de financement et d'appui au secteur remises en cause. Dans le même temps, les transactions informelles sur les terres se sont multipliées, sans que les investissements privés dans le secteur agricole ne soient relancés, aggravés ainsi par des dispositifs de cloisonnement entre la sphère agricole et celle de l'industrie agroalimentaire (Développement AR, 2003).

-Evolution des subventions de 1980 à 1989

A partir de 1980, les subventions ont concerné les biens de consommation alimentaires ainsi que la production. Les subventions se réalisaient à travers le fonds de compensation des prix.

Pour les biens de consommation, l'intervention s'est caractérisée par la mise en place d'un système de prix, où les prix de vente aux consommateurs étaient fixés bas par l'Etat et ce, pour une large gamme de produits afin que la population puisse y accéder.

Quant à la production, la politique agricole visait explicitement l'accroissement de celle-ci par une intensification des cultures en vue d'augmenter les rendements. Pour ce faire, des moyens importants ont été mis à la disposition des agriculteurs afin de les orienter vers l'utilisation d'engrais chimiques, de produits phytosanitaires, de semences sélectionnées ainsi que les machines agricoles.

La chute des prix du pétrole durant l'année 1986, a remis en cause les politiques mises en place qui se sont avérées coûteuses et sans aucun impact positif sur l'évolution de la production agricole (Ainas et al, .2012).

De ce fait, l'Etat a mis, dans le cadre des réformes lancées en 1987-1988, son économie sous un ajustement structurel non encore déclaré ; cette politique s'est traduite par ses nombreuses réformes appliquées au secteur agraire et destinées à préparer et à accompagner la libéralisation des échanges.

Ces réformes ont porté tant sur le foncier (réorganisation du secteur d'Etat, restitution aux propriétaires privés de terres nationalisées en 1972-1973), que sur la commercialisation, le crédit et les assurances agricoles (Azoulay et Saizal ,1994).

En parallèle à toute les mesures qu'à entrepris l'Algérie en 1987, pour la transformation économique de son secteur agricole, afin de passer sa gestion progressivement aux forces du

marché, les pouvoirs publics ont mis en place le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) en 1988.

Toutefois, il aurait fallu attendre jusqu'à 1991, pour lancer le fonctionnement de celui-ci et faire démarrer les subventions aux investissements.

Aussi, pour le passage vers l'économie de marché, l'Etat est contraint de libéraliser les prix de plusieurs produits en vue de l'établissement d'une vérité des prix.

Pour ce faire, les pouvoirs publics ont instauré en 1989, un nouveau dispositif de garantie des prix des produits agricoles, qui découle de la loi de finance n°89-12.

-Évolution des subventions de 1990-1994

Dès le début de la décennie 1990, les subventions aux intrants et équipements ont disparu et tous les prix des matériels agricoles et intrants ont été fixés en rapport avec leurs coûts réels, ce qui a induit une hausse très forte des prix des intrants et équipements, en faveur d'une nouvelle politique touchant cette fois-ci, les produits agricoles puisque le soutien des prix des facteurs de production a profité indifféremment aux cultures prioritaires et non prioritaires (Bessaoud, 2004).

Après la signature avec le FMI début avril 1994, le premier accord de stabilisation, les aides publiques à l'agriculture étaient sensées diminuer du fait de : la dévaluation de la monnaie, l'encadrement des crédits qui devient strict et la suppression importante des subventions. Cependant, on va remarquer qu'il n'en n'est rien.

- Evolution des subventions de 1995-1999

La nouvelle politique agricole mise en place dans le cadre du nouvel environnement économique, a démarré à l'aide de petites expériences au milieu des années 1990. Celle-ci a concerné le lancement d'un nouveau programme en faveur de la réhabilitation de la filière lait et la réduction de la facture en devises pour l'importation de la matière servant à la fabrication du lait industriel. Le choix de la filière lait pour 1996, a été justifié par l'Etat du fait que les politiques des prix à la production qui n'a jamais réellement fonctionné et un système de prix à la consommation qui coût cher et qui pénalise le producteur (Akesbi, 2012).

Aussi, durant cette période, la pratique des subventions a changé de forme. Les responsables politiques ont opté pour la subvention des agriculteurs dans leurs investissements à la ferme ou dans leurs investissements collectifs (coopératives) et non plus dans la subvention des produits sauf les blés, pour ce faire le FNDA, a été l'instrument privilégié.

En juin 1995, il y a eu la refonte du FNDA qui a redéfini les conditions générales d'interventions.

Toutefois, depuis son fonctionnement en 1991, le FNDA n'a déboursé en fin 1998 que 35% des ressources qui lui ont été alloués.

c) Stabilisation, réconciliation nationale et actions d'urgence (2000 – 2008)

Nous avons dans le tableau 2, à partir de 1999, et le retour progressif de la sécurité dans le pays qui a coïncidé avec le rétablissement des finances publiques et la clôture du programme d'ajustement structurel, l'État a procédé au lancement d'un programme de relance ambitieux à travers le plan national de développement agricole (PNDA 2000–2004) (PNDA, 2000). Afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, de développer l'emploi et d'augmenter les revenus en zone rurale. en 2002, ce programme a été élargi et est devenu le plan national de développement agricole et rural (PNDAR).

Dans ce cadre, des plans de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été mis en place. Ils ont intégré outre les questions agricoles, des thématiques de santé, d'éducation et de développement des infrastructures.

Tableau 2. Structure des importations de produits agricoles et alimentaires en 2002 (%).

Produits	Céréales	Lait	Huiles	Café-thé	Légumes	Sucres	Autres
Taux	28,2	14,1	8,0	2,4	2,5	7,8	37,0

Source: Observateur Méditerranéen, 2003.

d) La politique actuelle de renouveau agricole et rural

La question agricole et alimentaire a toujours été une question d'Etat. S'il y donc des fonctions de stabilisation et de régulation qui sont exercées par l'Etat, il y a également des fonctions d'allocation des ressources. Le monopole exercé par l'Etat sur l'eau et la terre constituait le principal moyen de domination politique et de contrôle social. C'est l'Etat qui décide qui a le droit de posséder le sol ou de s'approprier les ressources naturelles (eau et terres), qui organise le travail agricole.

C'est également l'Etat qui définit les règles de la répartition des biens alimentaires au profit de ceux qui ne sont pas des paysans et des agriculteurs (Bendjeffal, 2016).

Les acteurs de la politique sont l'Etat et ses institutions (ministères et structures de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de la santé, de l'industrie, de la recherche, centres de formation...), les instances spécialisées et les élus locaux et nationaux. Les agriculteurs et leurs structures d'encadrement et de représentation (syndicats interprofessionnels, chambres d'agriculture). Les salariés, les consommateurs (associations) et les professionnels des différentes filières (agroalimentaire, secteur de la distribution). Les institutions internationales et commissions spécialisées, l'OMC, la FAO, le FIDA, la Banque Mondiale et le FMI.

d.1) Les objectifs et la vision de la politique de renouveau agricole et rural

La politique de renouveau agricole et rural réaffirme l'objectif fondamental poursuivi par les politiques agricoles qui se sont succédées depuis 1962, à savoir le « renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer

l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale ». Ce défi passe inévitablement par la recherche de changements significatifs à moyen terme des bases structurelles à même d'assurer la sécurité alimentaire. La stratégie adoptée consiste à réduire les vulnérabilités, à développer les atouts grâce à une forte implication des différents acteurs privés et publics et à promouvoir l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires ruraux (MADR, 2012).

d.2) Les trois piliers de la politique de renouveau agricole et rural

En 2008, le programme PNDA a été réaménagé pour définir une nouvelle politique de renouveau agricole et rural avec la promulgation d'une loi d'orientation agricole affichant des objectifs ambitieux (Moussaceb et al, .2017).

La politique de renouveau agricole et rural, instrument pour la concrétisation de la souveraineté alimentaire, se décline en trois volets complémentaires :

- Renouveau agricole

Le Renouveau agricole met l'accent sur la dimension économique et la rentabilité du secteur pour assurer durablement la sécurité alimentaire du pays.

Il encourage l'intensification et la modernisation de la production dans les exploitations et leur intégration dans une approche « filière » pour recentrer les nombreuses actions de soutien aux investissements réalisés dans le secteur, autour de l'instauration de valeur ajoutée tout le long d'une chaîne allant de la production à la consommation (Berriet et al, 2003).

L'objectif visé par ce pilier est l'intégration des acteurs et la modernisation des filières pour un accroissement durable, internalisé et soutenu de la production agricole.

Une dizaine de filières des produits de large consommation ont été considérées comme prioritaires: céréales et légumes secs, lait, viandes rouges et blanches, pomme de terre, tomate industrielle, oléiculture et phoeniciculture, semences, plants et géniteurs (RARM).

- Renouveau rural

Le programme du Renouveau Rural a pour objectif le développement harmonieux, équilibré et durable des territoires ruraux. Il met en avant l'idée selon laquelle il n'y a point de développement sans intégration à la base des interventions et sans une mutualisation des ressources et des moyens, à travers la Mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), pris en charge par les acteurs locaux (Berriet et al, 2003).

En mettant l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs au niveau local et sur le développement rural participatif, le pilier du renouveau rural se situe délibérément dans le cadre de la Réforme de l'Etat, de la démocratisation de la société, de la bonne gouvernance des territoires ruraux et du processus de décentralisation conduit dans le pays. Il

prend en compte les objectifs économiques et Sociaux en matière d'emploi, de revenu et de stabilisation des populations (Herrera et al, .2016).

- Le programme de renforcement des capacités humaines et de l'assistance technique (PRCHAT)

Ce troisième pilier vient en réponse aux difficultés rencontrées par les acteurs à pleinement s'intégrer dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique, en raison notamment des nouveaux rôles à jouer et du cloisonnement persistant entre les différentes formes d'organisation (Knauf, 2007).

Prévu pour être de grande envergure, ce programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique engage le pays dans la voie :

D'une modernisation des méthodes de l'administration agricole.

D'un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation, et la vulgarisation agricole afin de favoriser la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur.

Nous avons la figurer 02 et 03 Il nous montre matrice du renouveau rural et Les programmes du renouveau rural, d'un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux producteurs et aux opérateurs du secteur.

D'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

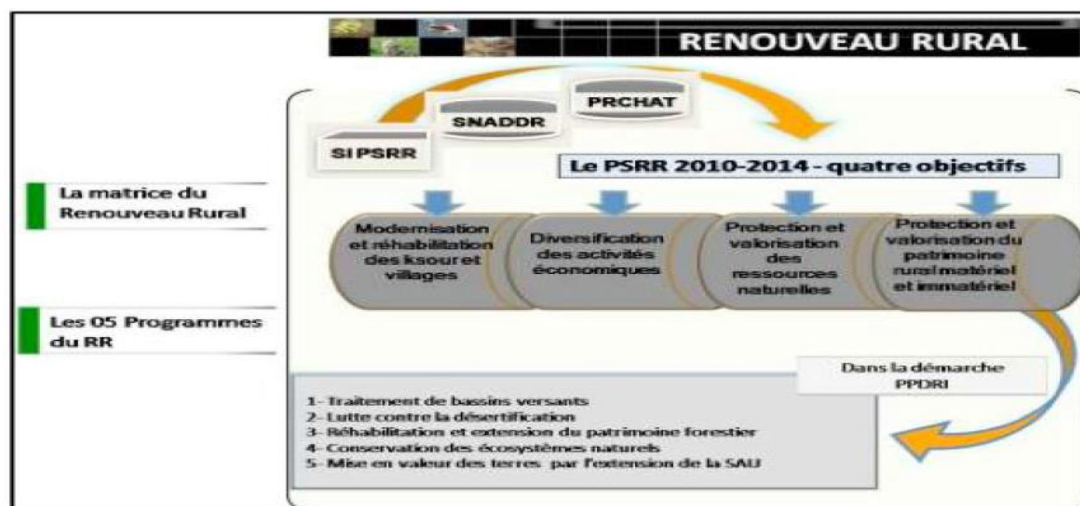


Figure 2. Matrice du renouveau rural.

Source: [http : analysealgversionFinaleannexe memoire.pdf](http://analysealgversionFinaleannexe_memoire.pdf)p54., 2018.

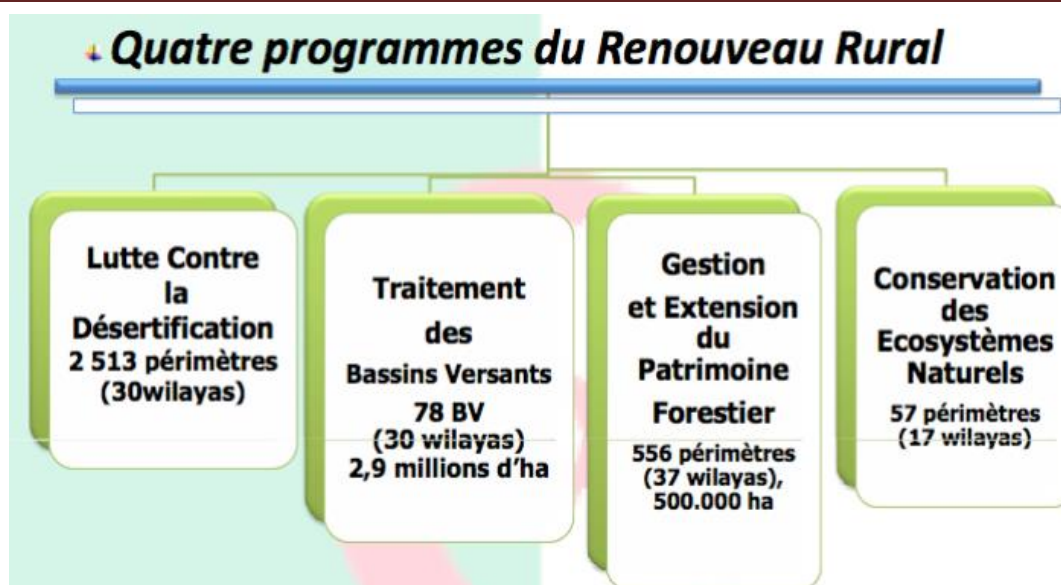


Figure 3. Les programmes du renouveau rural.

Source: MADR, 2012.

d.3) Objectifs de la politique de renouveau rural

La politique de renouveau rural, tentent de fédérer l'ensemble des faiseurs de décisions en se fixant plusieurs objectifs en même temps (sept principaux objectifs):

Contribuer à la viabilité des zones rurales en améliorant les conditions d'emploi, en revitalisant le tissu économique et en assurant un niveau de vie équitable pour les communautés rurales (Chaïb, 2016).

Stabiliser les populations et maintenir un monde rural vivant et actif en améliorant les conditions de vie et de travail des populations rurales, en favorisant l'accès aux ressources économiques, sociales et culturelles, et en garantissant la sécurité des approvisionnements alimentaires (Chaïb, 2016).

Mettre en œuvre un modèle de développement des territoires ruraux et de leurs systèmes productifs afin de renforcer leur compétitivité :

En encourageant la valorisation des ressources locales,

En stimulant une économie de proximité par la mise en synergie des activités des différents secteurs économiques et sociaux, en exploitant rationnellement les territoires pour des productions de qualité à forte valeur ajoutée, en favorisant la diversification des activités, la pluriactivité des ménages et en renforçant le réseau de services au milieu rural.

Renforcer la viabilité des entreprises rurales et consolider le rôle de l'agriculture, 180 qui reste une composante essentielle de l'économie rurale, dans le cadre d'un aménagement du territoire et de l'espace rural.

Contribuer à la protection des potentiels en ressources naturelles et à la réhabilitation des patrimoines culturels (Bendjeffal, 2016).

2.1.2. Évaluation des programmes de développement

2.1.2.1. Évaluation

Des croix (2002), Définir « l'évaluation » est un exercice complexe car fonction de perceptions subjectives et donc discutables. Il n'y a pas de définition unique et reconnue par tous les acteurs. Il est par contre plus aisé de délimiter ce que l'évaluation n'est pas ou ne peut pas faire et circonscrire par là même son champ d'action. L'évaluation c'est apprécier ou juger la valeur ou l'intérêt de quelque chose (Aumont, 2011).

Pour Compagne et al (1995), évaluer une action, une opération, un projet, un programme, c'est l'examiner dans son contexte d'application, pour en apprécier les effets par rapport à une situation de référence, et juger de son impact par rapport aux objectifs poursuivis: impact global, utilité sociale, intérêt économique.

Ainsi définie, l'évaluation se distingue d'autres procédures de contrôle plus normatives, telles que l'audit financier ou de gestion, qui visent à vérifier soit la régularité, soit la légalité ou l'orthodoxie financière, ou encore à repérer des erreurs, des fautes ou des vices de procédure. L'évaluation a pour objet de mieux comprendre pour mieux agir, mieux résoudre les problèmes, mieux atteindre les objectifs: c'est la recherche de l'amélioration des performances (Nadjet, 2011).

L'évaluation peut s'effectuer à plusieurs niveaux: au niveau de l'ensemble d'un programme comportant de nombreux projets, au niveau de l'ensemble d'un projet comportant plusieurs opérations, au niveau de l'ensemble d'une opération comportant plusieurs actions, et au niveau de chaque action (Koenig, 2015).

La démarche de l'évaluation

Une évaluation est composée de 4 éléments indissociables qui structurent la démarche :

1. Dresser un état des lieux: dans un premier temps, l'évaluation recherche des informations, des avis, des faits objectifs, etc. et les décrit.
2. Analyser l'information recueillie: comprendre le pourquoi et le comment des informations à la lumière des activités, du contexte et du processus mis en place.
3. Donner des indications sur la valeur des choses: évaluer signifie "déterminer la valeur" de quelque chose, porter un jugement de valeur (Laganier et al, .2002).

L'évaluation est un processus qui consiste à analyser et porter un jugement de valeur sur une action, un programme, un processus de décision... en utilisant, autant que possible, des bases objectives (grâce à un suivi régulier, des faits consignés et des rapports/documents disponibles,...) et un processus d'implication des acteurs (Ketele, 1993).

L'évaluation donne une appréciation quantitative et qualitative (sur base de l'expertise des évaluateurs) par rapport à un système de valeurs qu'il convient de rendre le plus explicite

possible (par exemple, à travers une définition de critères transparents. C'est une appréciation globale et nuancée qui est faite par l'évaluateur, pas une moyenne mathématique ou une pondération arithmétique (Froger et Oberti, .2002).

4. Établir des conclusions et des recommandations :

Sur base de l'appréciation globale, des conclusions sont tirées, des recommandations sont proposées et négociées afin de garantir l'aspect constructif de l'exercice.

2.1.2.2. Les caractéristiques d'une évaluation

- la démarche d'évaluation a un caractère analytique (fondée sur des techniques de recherche reconnues) et fiable (c'est à dire reproductible par un autre évaluateur ayant accès aux mêmes données et utilisant les mêmes méthodes de traitement de l'information). L'évaluation se focalise sur les questions clés (Descroix et Leloup,. 2002).

- l'évaluation ne se définit pas seulement par sa fonction immédiate (c'est-à-dire mesurer les résultats) mais aussi par ses fonctions institutionnelles.

Elle devrait être adaptée aux besoins des utilisateurs (et pas uniquement répondre aux besoins des commanditaires).

- l'évaluation est une étape dans la gestion du cycle de projet : elle doit se concevoir comme une activité intégrée au cycle de projet et non extérieure au processus. L'évaluation fait partie intégrante du processus de planification et devrait être prévue dès la conception de l'action en réservant un budget à cet effet et en prévoyant son calendrier. Les résultats de l'évaluation ont non seulement une dimension rétrospective mais sont orientés vers l'avenir et peuvent servir de base à l'identification d'actions futures. Une évaluation est surtout utile si elle est prise en compte lors de l'élaboration de nouveaux programmes (Midler, 2012).

2.1.2.3. Catégories d'évaluation de projet

Nous avons le tableau 3, les catégories d'évaluation « classiques ».

On distinguera quatre catégories classiques d'évaluation de projet présentant des spécificités. A chacun des critères monétaires et non monétaires correspondent naturellement des indicateurs particuliers. Enfin un même projet peut faire l'objet d'évaluations différentes constituant autant d'approches complémentaires (Boulangier, 2004).

La mesure de la valeur énergétique des projets (Faucheux et al, 1993), apparaît comme une méthode d'évaluation intéressante dans le cas d'effets environnementaux importants du projet. Elle peut être intégrée dans une décision multicritère.

Tableau 3. Les catégories d'évaluation.

Type d'évaluation	Objectifs	Critères
Évaluation financière	Mesure des résultats financiers appropriables par les opérateurs directs.	Monétaires: revenus des opérateurs d'investissement.
Évaluation économique	Mesure des effets de richesse durable pour l'ensemble des acteurs.	Monétaires: revenus nets des acteurs (surplus). Non monétaires: emploi, équilibre extérieur...
Évaluation sociale	Mesure des effets redistributifs de l'opération d'investissement.	Monétaires: revenu du groupe cible. Non monétaires: mobilité sociale.
	Utilité sociale et sociétale	Citoyenneté, démocratie, aménité, capacités, santé, éducation....
Évaluation énergétique	Mesure du solde énergétique du projet.	-Energie mécanique. -EMER gétique. -Empreinte écologique.

Source: Descroix, 2002.

2.1.2.4. Chronologie de l'évaluation

- si elle a lieu avant l'action

L'étude d'identification ou de faisabilité est quelquefois appelée évaluation "ex ante": elle se situe en amont, avant que l'action ne commence. N'étant pas une évaluation proprement dite, elle ne sera pas traitée dans ce guide.

Cependant, elle constitue une étape primordiale dans la vie d'une action en identifiant dès l'origine les besoins et contraintes locales à prendre en compte. On constate très fréquemment que de nombreux échecs trouvent leur origine dans des actions mal identifiées.

- si elle a lieu pendant l'action

Évaluation "en cours" ou "concomitante": elle fait un état des lieux à un moment précis de la vie de l'action, généralement à mi-parcours et se distingue du suivi, qui est régulier.

Elle regarde à la fois le passé (prend en compte les acquis), le présent (analyse les perspectives de réalisation ou de non-réalisation des objectifs) et le futur (en proposant d'éventuelles réorientations).

- si elle a lieu en fin d'action

Évaluation "in fine" ou "finale": elle a lieu à la fin de l'action. Elle fait un bilan global de l'action et analyse notamment si les objectifs ont été atteints conformément aux prévisions.

- si elle a lieu après la fin de l'action

Évaluation "ex post" ou "rétrospective": elle a lieu quelques mois ou années après la fin de l'action et permet de vérifier son impact et sa continuité dans le temps.

En fonction du moment où elles ont lieu :

a) Evaluation Ex ante

C'est l'étude d'identification ou de faisabilité. Elle se situe en amont, avant que l'action ne commence. N'étant pas une évaluation proprement dite. Cependant, elle constitue une étape primordiale dans la vie d'une action en identifiant dès l'origine les besoins et contraintes locales à prendre en compte (Descroix et Leloup, 2002).

b) Evaluation en cours ou en concomitante ou à mi-parcours

Fait un état des lieux à un moment donné, intervient généralement vers le milieu de la période de mise en œuvre. Se distingue du suivi qui, par contre lui, se fait d'une façon régulière. Elle regarde le passé, le présent et le future. Elle porte un regard critique sur les premières réalisations dans la mesure où elle permet à l'évaluateur de proposer d'éventuelles réorientations à partir des acquis et l'analyse des perspectives de réalisation et non réalisation des objectifs (Zakaria, 2008).

c) Evaluation finale

L'évaluation finale se différencie de l'évaluation es post puisque cette dernière intervient juste en fin d'action avant que les impacts de l'action n'apparaissent. L'évaluation finale à lieu à la fin de l'action. Elle fait un bilan global de l'action et analyse si les objectifs ont été réalisés (Sponem et Lambert, 2010).

d) Evaluation Ex post

Nous avons le tableau 4, les différents types d'évaluation des projets (non exhaustif), c'est une évaluation finale qui à lieu quelques mois ou années après la fin de l'action. Elle s'intéresse aux résultats de l'action après sa mise en œuvre (Joule et al, 2002).

Ce type d'évaluation est dite sommatif car elle regarde les impacts du projet.

Tableau 4. Différents types d'évaluation des projets (non exhaustif).

Moment de l'évaluation	Type	Pourquoi ?	Qu'évaluer ?
Avant le projet	Ex ante	Support essentiel pour le pilotage du projet et les évaluations ultérieures.	Analyse du contexte, du contenu, des conditions de mise en œuvre, des réalisations, résultats et effets attendus.
Durant la mise en œuvre du projet	Continue (suivi)	Juger et améliorer la performance du projet;	Activités et réalisations.
A mi-parcours	Intermédiaire	Evaluation récapitulative : - mesurer la façon dont les objectifs poursuivis sont progressivement atteints ; - évaluer la validité de l'intervention en cours et la pertinence des objectifs retenus afin de proposer des actions correctives si besoin.	Activités et réalisations.
En fin de projet	Finale	- mesurer le niveau de convergence et/ou de divergence entre résultats et objectifs initialement fixés ; - identifier les facteurs de succès/échec.	Résultats (réalisations et leurs effets directs).
Plusieurs années après le projet	Ex post	- analyser si les impacts sont positifs ou non ; - tirer les enseignements rétrospectifs et des conclusions généralisables à d'autres actions.	Impacts.

Source: CSFD, 2011.

2.1.2.5. Utilité de l'évaluation

D'après OCDE in MAE (2007), l'évaluation vise à.

- vérifier la pertinence et la cohérence des objectifs de départ.
- mesurer l'efficacité de l'action, c'est à dire le degré d'atteinte des objectifs.
- apprécier la mise en œuvre des moyens ainsi que leur adéquation au contexte et aux objectifs.
- Examiner la durabilité des effets observés.

L'évaluation de projet est utile pour :

- vérifier la pertinence et la cohérence des objectifs de départ.
- mesurer l'efficacité de l'action, c'est-à-dire le degré d'atteinte des objectifs.
- éclairer la conduite et le pilotage des actions de GDT (donc faciliter la prise de décisions à des rythmes différents par des acteurs différents).

Ces décisions sont de nature variée :

(i) des décisions « à cycle court », prises par des instances de direction ou de coordination opérationnelle et (ii) des décisions « à cycle long » adoptées par des instances de pilotage ou d'orientation stratégique.

rendre compte de l'exécution, des résultats et des effets des actions de GDT (ainsi que leur adéquation aux objectifs) au-delà de ses parties prenantes directes (bailleurs) mais aussi d'autres parties prenantes, notamment les populations immédiatement concernées par leur action et les organisations de la société civile qui participent au débat et à la gestion des affaires publiques.

Examiner la durabilité des effets observés (impact).

Documenter des processus d'apprentissage et de capitalisation, des campagnes d'information, de communication ou de plaidoyer :

Les processus d'apprentissage concernent les acteurs directement impliqués dans les actions de GDT. Les processus de capitalisation veulent tirer les enseignements et les rendre accessibles à d'autres.

La communication et la valorisation des résultats des actions de GDT sont destinées à convaincre des partenaires financiers ou à contribuer à des campagnes de plaidoyer. Elles permettent notamment aux bailleurs de fonds d'avoir des arguments économiques (ou autres) pour investir dans la GDT.

Une évaluation est également utile :

Pour expliquer/analyser une réalité complexe (notamment pour les scientifiques).

Comme processus d'apprentissage technique et institutionnel (dans le cadre de l'évaluation décentralisée).

2.1.2.6. Les différents types d'évaluation

Dans une évaluation, on distingue le commanditaire, l'évaluateur et l'évalué". Suivant les rôles des acteurs, on parle d'évaluation externe, d'évaluation interne et d'auto-évaluation.

➤ Évaluation externe

Selon la terminologie généralement utilisée, l'évaluation est externe si l'acteur qui mène l'évaluation est indépendant du commanditaire et sans aucun lien avec l'objet à évaluer.

Dans une évaluation externe, l'évaluation est réalisée par une personne qui n'a aucune responsabilité directe dans la mise en œuvre de l'action.

Pour garantir le degré réel d'indépendance¹⁴, il est primordial de savoir comment sont choisis et qui nomme le ou les membres de l'équipe d'évaluation.

Selon les cas, les différents acteurs de l'action participeront, à des degrés divers, à la définition du cahier des charges (termes de référence) et notamment à la détermination de

l'objet spécifique de l'évaluation, des questions spécifiques à traiter, de l'approche méthodologique à utiliser, etc.

➤ évaluation interne

Selon la terminologie généralement utilisée, une évaluation est dite interne lorsqu'elle est réalisée par un évaluateur lié au commanditaire (membre du personnel, administrateur ...) sans faire appel à un évaluateur indépendant.

Dans ce cas, le partenaire du Sud ne perçoit pas forcément cette évaluation comme interne. En effet, celui-ci est une entité à part entière, distincte de l'ONGN qui parfois n'est qu'une source de financement parmi d'autres. C'est donc par rapport au commanditaire que l'évaluation est interne.

➤ auto-évaluation

On parle d'auto-évaluation lorsque l'acteur évalue son propre travail (sans faire appel à un évaluateur indépendant).

L'acteur évalue sa propre action et ne porte un jugement que sur ses propres activités. Un intervenant extérieur qui se conduit comme un animateur peut être utilisé (on parle alors d'auto-évaluation assistée) (Descroix et Leloup, 2002).

2.1.2.7. Champ de l'évaluation

Le défi principal de l'évaluation a été de préciser son champ en fonction de l'approche retenue par la CE. Tel que défini dans les termes de références, le champ temporel de l'évaluation s'étend de 1995 à 2005 et les documents de référence sont la Déclaration conjointe du Conseil et de la Commission de novembre 2000 sur la politique de développement de la CE, et la Communication de la Commission sur la lutte contre la pauvreté rurale de juillet 2002.

La Déclaration conjointe de 2000 définit le développement rural et la sécurité alimentaire comme l'un des six thèmes prioritaires de la politique de développement de la CE, alors que la COM(2002) 429 présente la stratégie de la CE dans le domaine du développement rural dans les pays tiers (Longo, 2013).

Cette stratégie constitue l'aboutissement d'un processus de réorientation et de reformulation des objectifs politiques de la CE, débuté dans les années 1990 et constitue dès lors un point de référence fondamental pour cette évaluation. La stratégie de soutien communautaire en matière de développement rural et agricole définie dans la Communication 429 n'opère pas de distinction suivant les régions ou zones bénéficiaires, mais offre une perspective homogène au niveau mondial. Elle s'articule autour de six orientations spécifiques, chacune correspondant à une dimension de la pauvreté rurale.

L'évaluation peut porter sur :

➤ Une action spécifique

L'ONG décide d'évaluer une action particulière. Les conclusions de l'évaluation concerneront en premier chef l'action évaluée. C'est un type d'évaluation courant au sein des ONG qui travaillent dans une logique "projet".

Une action de développement est un travail planifié, conçu pour atteindre certains changements spécifiques dans un temps déterminé à l'aide de ressources précises. L'action peut être décrite comme un enchaînement de causes à effets identifiables.

➤ Un secteur particulier

L'évaluation peut couvrir une, plusieurs ou l'ensemble des actions de l'ONG dans un même secteur d'intervention (santé infantile, micro finance...) dans un pays ou une région du monde déterminée. La finalité d'un tel exercice, au delà des informations et des leçons liées aux actions particulières, est de dégager des enseignements et des tendances pour l'ensemble des actions d'un même secteur et de dresser un bilan afin de réorienter ou confirmer les politiques sectorielles.

Ce type d'exercice peut aller jusqu'à impliquer la collaboration entre plusieurs ONG ou acteurs du développement.

➤ un pays particulier

Une "revue pays" (ou country review) s'adresse aux organisations qui interviennent dans une région ou un pays particulier et qui souhaitent évaluer l'ensemble de leurs interventions dans cette zone.

➤ une institution

L'évaluation a pour dessein d'étudier le fonctionnement et les modes de faire de la structure elle-même (l'ONGN, par exemple) et/ou ses relations avec ses partenaires du Sud. Les recommandations se focalisent sur les aspects institutionnels et organisationnels.

➤ un processus

L'évaluation s'intéresse aux modalités et conditions qui amorcent un changement. Elle analyse les types de relations, notamment les relations de pouvoir entre acteurs et les dynamiques sous-jacentes. L'évaluation étudie les prises de conscience ou les structurations des groupes pendant l'action.

➤ l'impact

L'évaluation d'impact est l'analyse de l'ensemble des changements durables et significatifs (positifs et négatifs, prévus et imprévus) dans la vie des personnes, des groupes et dans leur environnement, apportés directement ou indirectement par une action ou une série d'actions de développement.

2.1.2.8. Critères classiques dévaluation

Nous avons le figurer 04 les cinq critères OCDE/CAD pour l'évaluation font l'objet d'un large consensus au sein de la communauté internationale.

La question posée est essentiellement méthodologique. Il n'existe pas véritablement de méthode assurant aux opérateurs techniques ou politiques que le projet qu'ils ont conçu ou décidé présente le maximum de garanties d'adéquation (maximum de pertinence).

L'existence d'une incertitude interne et externe persistante, malgré le souci de les réduire, tant sur le plan des comportements des agents que sur celui des états de la nature, pourrait conduire à croire que la recherche d'une pertinence optimale est un problème d'école.

Il est effectivement probable que l'on ne parviendra pas à supprimer complètement l'incertitude mais l'observation permet de penser qu'il est de nombreux niveaux pour lesquels sa réduction est possible (Barbier, 2000).

Outre l'incertitude et la faute technique on observe qu'à l'occasion des phases de préfactibilité et de factibilité d'un projet apparaissent des hypothèses implicites ou explicites qui se révèlent erronées. Les circonstances qui sont à l'origine de telles hypothèses peuvent permettre de comprendre les mécanismes de leur émission et donc probablement de les éviter (Garrabé, 1992).

Elles sont en effet la cause de nombreux dysfonctionnements temporaires ou permanents, de détours de projets voire d'échecs irréversibles et d'abandon des projets.

Concernant les détours de projets, on pourrait les considérer comme des succès d'une flexibilité indispensable en avenir incertain. Cependant lorsque cette flexibilité suppose l'abandon d'un ou de plusieurs objectifs alors ces détours doivent être considérés comme des échecs quand bien même il conviendrait de se réjouir de la survie du projet considéré.

De ce point de vue le succès d'un projet est toujours plus suspect que son échec, et, une telle suspicion est indispensable pour comprendre les mécanismes réels de l'échec (Minc, 2006).

De nombreux exemples attestent en effet que certaines erreurs, graves parfois, n'étant pas sanctionnées, l'on considère de façon hative des résultats conformes aux prévisions comme le gage d'un succès, alors que l'absence de sanction (qui peut d'ailleurs n'être que momentanée) ne supprime ni n'excuse l'erreur.

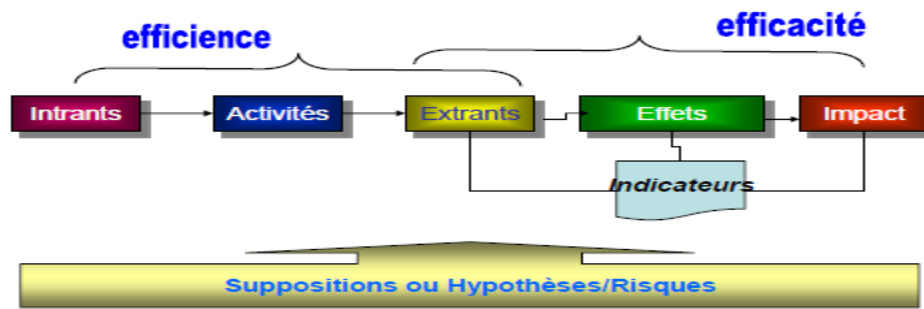


Figure 4. Les cinq critères OCDE/CAD pour l'évaluation font l'objet d'un large consensus au sein de la communauté internationale.

Source: Des croix, 2002.

a) La pertinence

Apprécie l'adéquation de l'action et de ses objectifs avec les problèmes identifiés et les besoins réels. La pertinence c'est le caractère d'un projet répondant aux attentes de tout ou partie des acteurs concernés ; comparer qui a été prévu et le réalisés. Le caractère pertinent des objectifs du projet au vu des problèmes qu'il doit aborder et de l'environnement physique et politique dans lequel il fonctionne ; l'évaluation de la qualité de la préparation et de la conception du projet, c'est-à-dire la logique et l'exhaustivité du processus de planification du projet, ainsi que la logique interne et la cohérence de la conception du projet (Yves Clot, 2016).

Dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils pertinents par rapport aux besoins et aux priorités en évolution, tant au niveau national qu'au niveau de la steppe ?

- Les activités sont-elles pertinentes ?
- Les nouvelles technologies sont-elles utilisées de manière pertinente et fonctionnent-elles efficacement ?

b) L'efficience

Estime l'adaptation des moyens (ressources humaines et financières...) et activités mis en œuvre par rapport aux résultats à atteindre ; l'adéquation, en termes de coûts, entre les objectifs et les moyens.

L'efficience c'est le caractère d'un projet dont les effets sont à la mesure des ressources employées ; comparaison des résultats par rapport aux ressources. L'obtention de résultats à un coût raisonnable, c'est-à-dire comment les inputs/moyens ont été convertis en résultats, en termes de qualité, de quantité et de temps, ainsi que la qualité des résultats obtenus. Il convient généralement de comparer des approches alternatives en vue d'obtenir les mêmes outputs, afin de voir si le processus le plus efficient a bien été adopté.

Comment les différents inputs ont-ils été économiquement convertis en outputs, résultats et produits ?

c) L'efficacité

Voir dans quelle mesure l'objectif spécifique de l'action est réalisé grâce aux résultats atteints ; comparaison des résultats par rapport aux objectifs. L'efficacité c'est le caractère d'un projet produisant les effets attendus. L'évaluation de la contribution des résultats à la réalisation de l'objet du projet et comment les hypothèses ont affecté les réalisations du projet. Évaluer un projet ou une politique c'est avant tout en mesurer l'efficacité maximale (l'efficience).

Comment les résultats et les produits du programme ont-ils contribué à la réalisation des objectifs spécifiques et généraux ?

- Les gestionnaires sont-ils efficaces ?
- Les objectifs sont-ils atteints ?

d) La viabilité

Apprécie le maintien des résultats et bénéfices de l'action, après sa réalisation. La durabilité ou viabilité c'est le caractère d'un projet engendrant des activités ou une structure capable de « vivre » et de se développer. Il s'agit essentiellement d'apprécier la capacité des actions entreprises à perdurer (survie après retrait de l'intervention extérieure) et à s'étendre de manière autonome (reproductibilité).

Évaluer les avantages éventuels produits par le projet, au vu de l'avenir du projet après la fin du financement externe, avec une référence particulière aux facteurs de propriété des bénéficiaires, au soutien politique, aux facteurs économiques et financiers, aux aspects socioculturels et environnementaux, à l'égalité entre hommes et femmes, à la technologie appropriée et à la capacité institutionnelle et managériale.

- Dans quelle mesure les changements positifs peuvent-ils perdurer après la fin du programme?
- La dissémination des résultats a-t-elle lieu et quel en est l'effet multiplicateur ?

La pérennité : l'action est durable/soutenable (elle se poursuit de manière autonome sans appui extérieur),

– La méthodologie de mise en œuvre des critères est également développée dans la vidéo formation au brainstorming.

– D'autres critères peuvent être utilisés : implication des personnes, respect de l'environnement, cohérence avec d'autres projets, etc...

e) L'impact

Mesure, suite à l'action, les effets et changements durables, prévus ou non, sur la situation des personnes et leur environnement. Les bailleurs proposent parfois un diagramme qui met en

évidence les principaux liens entre les critères d'évaluation et les différents éléments clés du "cadre logique".

L'impact c'est l'ensemble des effets, positifs ou négatifs, primaires et secondaires, générés par l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.

L'effet du projet sur l'environnement plus large et sa contribution aux objectifs sectoriels plus vastes, résumés dans les objectifs généraux du projet, ainsi que sur la réalisation des objectifs politiques globaux.

Comment les résultats et les produits du programme se comparent-ils aux besoins de la population cible ?

- Le projet améliore-t-il la qualité ?
- Le projet promeut-il l'innovation ?
- Quel est l'impact à court, à moyen et à long terme ?
- Le projet offre-t-il une plus value européenne ?
- Le monitoring et l'évaluation sont-ils effectués comme prévu ?

f) La cohérence

est un critère supplémentaire quelquefois utilisé pour apprécier la logique d'intervention et le bien fondé des relations de causes à effets entre les moyens et les activités menées d'une part et les résultats attendus et l'objectif spécifique d'autre part.

Mais les critères classiques ne sont pas toujours adaptés ou suffisants, lorsque l'action se situe dans un contexte conflictuel ou quand elle vise essentiellement le renforcement des capacités d'une institution ou d'un groupe social. De plus en plus d'autres critères, plus centrés sur les acteurs que sur les activités, sont également utilisés. La cohérence c'est le caractère d'un projet dont les moyens sont adéquats à l'objectif et adéquats entre eux.

- La cohérence du projet est-elle atteinte ?
- La compétence transnationale de l'équipe du projet est-elle suffisante ?

2.1.3. La région d'étude

2.1.3.1. Généralisées sur la wilaya de Djelfa

a) Localisation et limites

Nous avons dans la figure 5, la situation géographique de la wilaya de Djelfa, La wilaya de Djelfa est située dans la partie centrale de l'Algérie du Nord au delà des piémonts Sud de l'Atlas Tellien en venant du Nord dont le chef lieu de Wilaya est à 300 km au Sud de la capitale. Elle est comprise entre 2° et 5° de longitude Est et entre 33° et 35° de latitude Nord. Elle est limitée :

- Au Nord par les Wilayat de Médéa et de Tissemsilt.
- A l'Est par les Wilayat de M'Sila et de Biskra.
- A l'Ouest par les Wilayat de Laghouat et de Tiaret.
- Au Sud par les Wilayat d'Ouargla, d'El Oued et de Ghardaïa.

Erigée au rang de Wilaya à la faveur du découpage administratif de 1974, cette partie du territoire d'une superficie totale de 32.194,01 km² représentant 1,36% de la superficie totale du pays se compose actuellement de 36 communes regroupées en 12 Dairate (Cherfaoui, 2017).

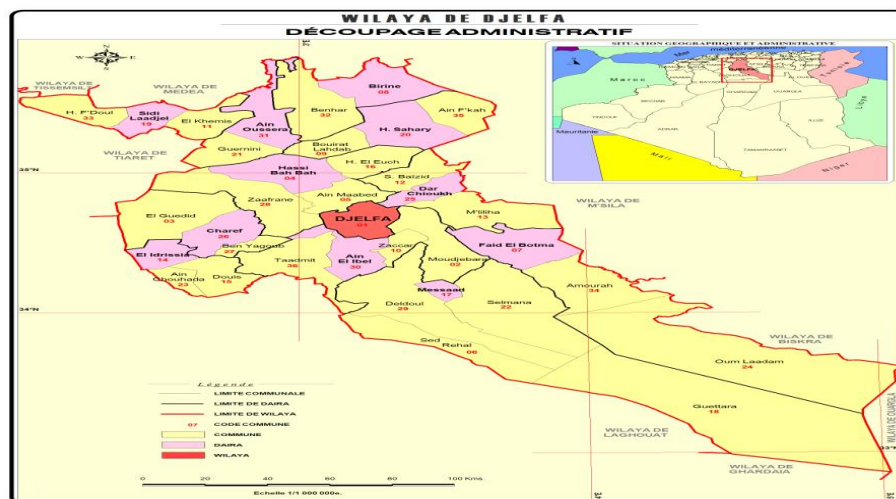


Figure 5. Situation géographique de la wilaya de Djelfa.

Source: Monographie de la wilaya, 2017.

b) Relief

Malgré les contrastes et les changements marquant la topographie de la wilaya de Djelfa, le relief de cette zone est en général peu accidenté, il sera perçu à travers l'étude des principales composantes morphologiques de cette wilaya, à savoir les Hautes Plaines au nord, l'Atlas saharien des Ouled Nail au centre et la plate-forme saharienne au sud.

c) Le climat

Le tableau 5, nous donne un récapitulatif des données climatiques de la wilaya de Djelfa. Le climat de Djelfa est de type méditerranéen contrasté avec une longue saison estivale sèche et chaude et une saison hivernale pluvieuse et froide. Les précipitations sont faibles et variables d'une année à l'autre au point de vue quantité et répartition. Les régimes thermiques sont relativement homogènes et traduisent un climat de type continental.

La région de Djelfa est caractérisée par des températures très variables. Elles sont basses en hiver et élevées en été. Il existe une grande différence entre les températures moyennes de l'été et celle de l'hiver, cela se traduit par la continentalité du climat.

La région de Djelfâ est caractérisée par une pluviométrie faible et irrégulière de l'ordre de 308 mm. La quantité maximale des précipitations est atteinte au mois de mars, tandis que le mois le plus sec est juillet.

Tableau 5. Récapitulatif des données climatiques de la wilaya de Djelfâ, 2017.

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Moy t° mini (°)	-0.06	03.0	04.3	07.2	14.1	17.2	27.2	20.4	14.2	08.6	03.6	01.0
Moy t° max (°)	06.8	13.7	17.2	20.5	27.3	31.3	39.0	34.2	27.7	21.6	15.2	09.1
Moy Temper. (°)	02.8	07.9	10.7	13.8	20.7	17.2	11.9	27.3	21.0	14.6	08.8	04.6
Evaporation m/m	031	07.2	10.9	12.1	17.8	20.7	29.2	23.6	163	08.9	07.6	035
Humidité %	82	64	55	41	41	35	26	31	40	56	55	77
Précipitation m/m	77.7	02.4	00.2	00.6	31.6	14.0	04.1	00	1.0	20.1	03.0	21.8
Nj de Neige	04	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Nj de Gelée	14	09	07	01	00	00	00	00	00	00	08	17
Nj de Grêle	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Nj de Pluie	14	01	01	02	05	4	2	00	02	02	03	06
Moy.Vit.Vent m/s	04.5	04.1	03.8	03.6	03.5	03.3	03.7	03.0	02.9	02.2	03.1	03.3
Direction Domin.	NW	NW	NW	SW	NW	SW	SE	WNW	WSW	WSW	WSW	NW

Source: ONM-Djelfâ, 2018.

d) Les ressources en eaux

La wilaya de Djelfâ recèle des potentialités hydriques souterraines à travers son territoire comme les nappes d'eau suivantes :

- Nappe d'Ain Ousséra (Région du Sersou)
- Synclinal de Djelfâ (Région Maalba)
- Bassin du Zahrez (Région Hassi Bahbah Sidi Baizid)

* Le réseau hydrographique

Il est très limité en raison du climat continental qui ne permet pas une bonne répartition de la pluviométrie et qui favorise énormément l'évaporation. Cependant cette région est caractérisée par un réseau hydrographique endoréique, plusieurs oueds aboutissent à la Sebkhâ. Les bassins versants qui existent sont :

- Le bassin versant du Honda qui est alimenté par les Oueds Mazouz et Feid El botma, il est limité au sud par la ligne de partage des eaux des monts des Ouleds Nail.
- Le bassin versant du Chott Melghir qui est alimenté principalement par l'Oued Djedi, l'écoulement des eaux de surface se font d'ouest vers l'est.
- Le bassin versant du sud qui est drainé par les Oueds Zegrir – Attar et R'tem qui se déversent vers le sud sur les zones sahariennes.
- Le bassin versant de Zahrez qui se trouve dans le centre de la partie Nord de la wilaya.

* Aspect hydrogéologique et exploitation des eaux souterraines

Les approvisionnements en eau de la wilaya de Djelfa, tout usage confondu, proviennent principalement des nappes d'eau souterraines, Sept unités hydrogéologiques sont actuellement mises à contribution pour les besoins en eau de la wilaya. il s'agit de :

- La plaine d'Ain Ousséra d'une étendue de 2218 km², pour les besoins des zones Nord et Nord - Est de la wilaya.
- Le bassin des Zahrez (Gharbi et Chergui), d'une étendue de 6700 Km² pour les nécessités des régions centrales, centre Est et centre Ouest.
- Le synclinal de Djelfa d'une superficie de 1300Km² pour la partie centrale de la wilaya (dont le chef lieu de wilaya).
- L'Oued Touil pour la bordure Nord Ouest.
- Le Plateau Barrémien de Messaad - Moudjebara
- Le Synclinal de Aïn Ibel Sidi Mekhlouf
- Les zones sud.

Dont certaines d'entre elles ont été dotées de périmètres de protection dans le but de protéger les champs de captage A.E.P Certaines mesures restrictives ont été recommandées, aussi bien dans le linéaire (profondeur) que dans le nombre d'ouvrage à concéder (Khene, 2007).

e) Les sols

Nous avons dans la figure 6, la répartition des classes d'occupation du sol de la wilaya de Djelfa ,en absence d'une étude pédologique complète des sols de la Wilaya qui permet de cerner avec une précision suffisante les ressources en sol, l'analyse sera basée sur la consultation des documents disponibles et sur notre connaissance du terrain. Cependant, une étude pédologique demeure indispensable, notamment pour les zones potentielles à mettre en valeur (Nouayti et al, 2014).

D'une manière générale nous distinguons quatre catégories de sols :

- Les sols squelettiques.
- Les sols accumulation calcaires et gypseuses.
- Les sols sales.
- Les sols à vocation agricole.

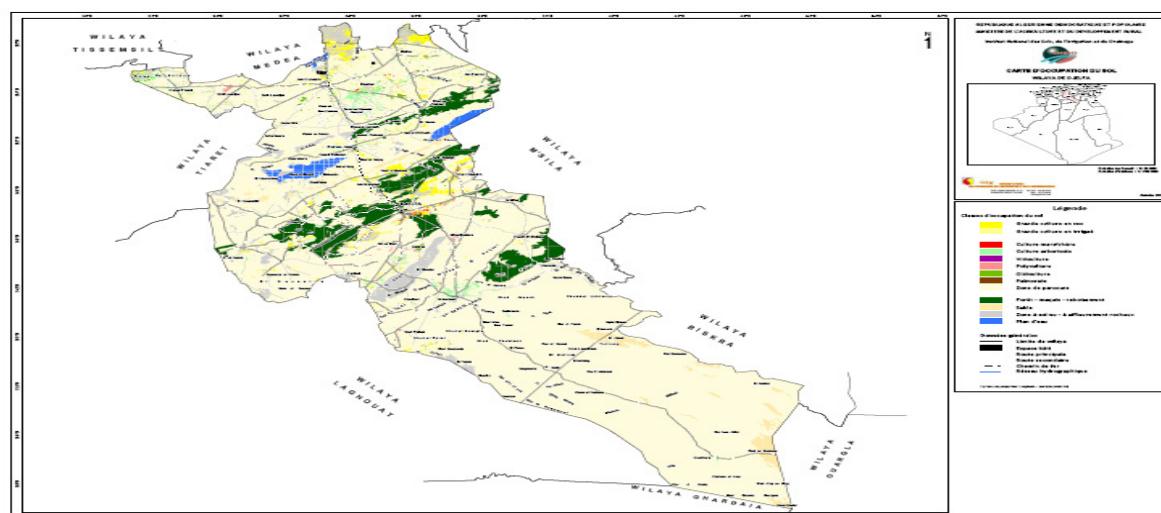


Figure 6. Répartition des classes d'occupation du sol de la wilaya de Djelfa.

Source: HCDS, 2018.

f) Agricultures

Nous avons dans le tableau 6, la répartition générale des terres. La wilaya de Djelfa est caractérisée par des activités agro-pastorales dominées par l'élevage ovin conduit en extensif, en association avec une céréaliculture maigre et aléatoire cultivées dans les terrains de parcours alors que dans les Dayas et les zones d'épandage des eaux de pluies elle enregistre parfois des rendements spectaculaires (Boussaïd et al, 2018).

Tableau 6. Répartition générale des terres (campagne agricole 2015/2016).

	Répartition Générale des terres (Ha)					Exploitations Agricoles
	SAT	SAU	SAU en Irrigué	Parcours	ALFA	
Total	2 501 093	378 665	39 241	2 122 428	350 798	9 552

Source: Monographie de la wilaya de Djelfa, 2017.

Nous avons dans le tableau 7, les productions végétales. La wilaya de Djelfa est caractérisée par une diversité des paysages décrits par de nombreux auteurs. De façon générale, la répartition de la végétation est sous la dépendance de plusieurs facteurs du milieu, dont le principal est le climat, en relation avec d'autres facteurs édaphiques, anthropiques et topographiques (Boucif, 2014).

- Les forêts claires de Pin d'Alep.
- Le matorral.
- La steppe.
- Les cultures.

Tableau 7. Les productions végétales (Campagne agricole 2015/2016).

	Céréales production (q)	Cultures fourragères production (q)	Maraîchage production (q)	Cultures Pérennes (Noyaux Pépins + Oliviers + Dattes + Vigne)	
				Superficie en rapport (Ha)	Production (q)
Total	201 130	647 600	2 095 890	14 461	912 020

Source: Monographie de la wilaya de Djelfa, 2017.

Les tableaux 8a et 8b, présentent les principales productions animales et l'élevage dans la wilaya de Djelfa pour la campagne agricole 2015/2016.

Tableau 8a. Les productions animales (Campagne agricole 2015/2016).

	Viandes Rouges (q)	Viandes Blanches (q)	Laits (1000 L)	Œufs (10*3) U	Laine (q)	Miel (q)
Total	529 430	61 050	102 466	28 358	72 790	186

Source: Monographie de la wilaya de Djelfa, 2017.

Tableau 8b. L'élevage (Campagne agricole 2015/2016).

	Gros Elevages				Petits Elevages		
	Nombre de têtes Ovines	Nombre de têtes Bovines	Nombre de têtes Caprines	Nombre de têtes Camelines	Effectif mis en place (Sujets)		Nombre de ruches
					Poulets de chair + Dinde	Poules pondeuses	
Total	3 379 000	34 400	406 000	6 200	2 483 600	118 860	2 985

Source: Monographie de la wilaya de Djelfa, 2017.

2.1.3.2. Les différents programmes de développement rural dans la wilaya de Djelfa

Selon la DSA (2018), la wilaya de Djelfa a bénéficié de différents programmes de l'État algérien qui sont destinés vers le secteur agricole.

Les politiques de financement agricole dans la plupart des pays du monde, notamment les plus développés, se caractérisent par la forte implication des pouvoirs publics auxquels s'ajoutent les différentes formes d'aides directes ou indirectes.

Dans la plupart des pays, l'agriculture est un secteur qui bénéficie d'importantes aides financières. Le soutien à l'agriculture est géré au moyen de différents dispositifs d'aides tel que :

- Le soutien des prix.
- Les obstacles aux échanges.
- Les restrictions quantitatives de la production.
- Les subventions aux intrants.
- Les paiements budgétaires directs.

-L'expérience du développement de l'agriculture en Algérie date de 1962. Depuis cette date le secteur agricole a subi plusieurs réformes, commençant par l'autogestion juste après l'indépendance, la révolution agraire en 1971, la restructuration foncière en 1982, les réformes de 1987, la mise en œuvre du FNDA en 1988 et le PNDA en 2000.

Il ressort aussi, que durant cette période, le système de subvention a été mis en application pour répondre objectifs de l'Etat qui entend organiser et réguler l'économie nationale en général et de concilier les intérêts des consommateurs et des producteurs.

Ainsi, la politique de subvention a connu : la première période jusqu'à 1988, est caractérisée par le soutien des prix des équipements et intrants de l'agriculture et par la subvention de certains produits agricoles ; la deuxième période depuis 1988, voit disparaître les subventions aux produits agricoles ; la troisième de 1995 à 1999, la suppression quasi générale des subventions qu'elles soient allouées pour les équipements et les intrants ou pour les produits agricoles. Cette période comprend des subventions spécifiques à certains produits.

L'année 2000, enregistre un événement d'importance majeure pour son avenir, la conception et la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole PNDA qui tranche de façon radicale par rapport à celle l'ayant précédé.

En 2002, le PNDA a été élargi à la dimension rurale et devient PNDAR qui s'est fixé ces orientations vers une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable. Il vise une adaptation des systèmes de production à l'environnement naturel et aux conditions climatiques propres à chaque zone et la protection de l'emploi rural par l'investissement agricole.

L'un des objectifs essentiel du PNDA est la sécurité alimentaire qui sous entend :

L'accès de la population aux produits alimentaires en quantité et qualité selon les normes conventionnellement admises.

La couverture de la consommation par la production nationale.

Le développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction.

Cette nouvelle politique agricole est concrétisée à travers de nombreux programmes dont l'instrumentation repose sur : les instruments financiers et l'encadrement technique.

Enfin, les projets entrant dans le cadre du PNDA doivent obéir à trois règles de bases comme d'être socialement acceptable, économiquement viable et écologiquement durable.

2.2. Méthodologie de travail

Les disciplines scientifiques partent toujours des hypothèses, développent des méthodes, procèdent à des expérimentations et aboutissent à des résultats. Il ne fait aucun doute que l'obtention des résultats justes et logiques est fortement corrélée à la méthode de travail

adoptée. Pour inscrire convenablement, le travail de recherche que nous menons dans cet ordre d'idée, il est judicieux voire capital de détailler le plus explicitement possible les méthodes à travers lesquelles nous avons obtenus les informations et les résultats mentionnés dans le présent rapport. Le travail se déroule essentiellement en deux phases.

- Recherche bibliographique

Notre étude est basée essentiellement sur la recherche bibliographique et la consultation de plusieurs ouvrages, des mémoires de fin d'étude dans le domaine de l'évaluation des programmes et des documents concernant notre thème pour une meilleure compréhension ainsi que les documents qui ont une relation avec notre zone d'étude.

Autre sources d'information à ne pas négliger est l'internet. En effet le Web nous a fourni une source importante d'informations ; il s'agit particulièrement des « pages Web » des organismes internationaux et de certaines publications scientifiques dont nous avons pris le soin de noter en références.

- Collecte des données

Pour compléter les informations sur la zone d'étude, une connaissance du terrain d'étude est obligatoire pour une idée réelle sur la réalité de la zone d'étude, leur situation actuelle qui nous aide d'analyser les problèmes et lui donner les solutions possibles.

La collecte des données s'est fait auprès des différentes directions et services pour mieux couvrir les informations du point de vue statistique et écologiques qui ont une relation avec la zone d'étude.

* La direction des services agricoles de la wilaya de Djelfa.

* Les directions de la wilaya de Djelfa (HCDS...).

Notre mission est d'évaluer les projets de développement rural à travers une étude menée dans la région de Djelfa dans le but de rendre compte des informations techniques et économiques qui se rapportent notamment aux aspects de la production.

Pour mener à bien le présent travail, nous avons eu recours aux éléments ci-dessous :

- Utilisation des documents qui se rapportent à notre thème (ouvrages, rapports, etc...).
- Collecte de diverses informations sur les projets de développement rural à partir des documents des organismes concernés. Ainsi que, une documentation relative à notre problématique : données statistiques sur les réalisations physiques et financières.

Mener une série d'entrevues avec diverses institutions et agriculteurs par le biais de visites fréquentes.

L'approche méthodologique suivi pour la réalisation de ce travail est assez simple et repose sur :

- Choix des exploitations enquêtées et des sites d'observation.
- Elaboration d'un questionnaire d'enquête.
- Collecte des informations et réalisation de l'enquête auprès des agriculteurs.
- Connaissance des techniques culturales appliquées en conséquence.
- Identification des atouts et des limites de cette culture dans la zone d'étude.
- Analyse des données recueillies.

Choix des exploitations

Les exploitations enquêtées ont été choisies en fonction des critères suivants :

- La disponibilité des informations.
- L'accord de l'agriculteur.
- L'accessibilité et la disponibilité des moyens de transport.

Elaboration d'un questionnaire d'enquête

Les enquêtes reposent essentiellement sur un questionnaire (voir en annexe) établi d'une façon assez large permettant le recueil d'un maximum d'informations.

Collecte des informations et réalisation de l'enquête

Des prospections au niveau des sites sélectionnés nous ont permis d'avoir un aperçu global sur l'emplacement et la situation des exploitations.

Après cette prospection préliminaire, nous avons abordé l'enquête proprement dite au niveau de chaque exploitation choisie.

Des enquêtes ont été effectuées sur le terrain pendant une durée de trois mois. Elles ont été réalisées à l'aide d'un questionnaire élaboré à cet effet. Les informations sont recueillies auprès de plusieurs catégories d'agriculteurs.

Diagnostic et observations de la situation des exploitations

Des observations ont été effectuées sur le terrain pour diagnostiquer les exploitations au niveau des trois sites choisis, en tenant compte de tous les aspects liés aux techniques culturales, à l'état phytosanitaires, aux superficies cultivées, etc.... et recenser le maximum de contraintes liées à la production et au suivi des vergers.

Analyse des données collectées

L'analyse des données collectées auprès des agriculteurs, des services administratifs ainsi que les résultats obtenus s'est faite d'abord par une création d'une base de données sur Microsoft Excel. Puis la saisie des réponses du questionnaire d'enquête et des résultats sur cette base de données. Après cette saisie, nous avons procédé à l'analyse des résultats et leur interprétation.



Résultats et discussion

3- Résultats et discussion

3.1- Les données socioéconomiques des exploitations enquêtées

Pour l'étude des politiques de développement rural récente appliquées dans la wilaya de Djelfa, nous avons été obligés de réaliser des zonages à travers les Daïras de Birine, Messaad, El Idrisia et Charef, pour arriver au choix final de notre zone d'étude. Le choix de cette région est pour plusieurs raisons :

- sa localisation géographique : Centre de la steppe, donc zone relativement touchée par les transformations socio économiques ;
- la multitude des projets de développement et d'aménagement, tel que la mise en défens, plantation pastorale et aménagement hydraulique, etc.
- la région de Djelfa est composée de plusieurs sous zones :
 - à dominance agriculture ;
 - à dominance parcours à alfa et terre inculte.

Les enquêtes sont conduites avec 80 agriculteurs et agropasteurs localisés et repartis à travers cette région, afin d'en saisir la diversité et d'élaborer une typologie fondée sur les projets de développement rural d'où une situation avec projets (SAP) avec 40 enquêtés et situation sans projets (SSP) avec 40 enquêtés.

Nous avons élaboré un questionnaire, conçu pour les agriculteurs et les agropasteurs que nous devons trouver à travers la région d'étude.

Au cours de la discussion avec les exploitants, tous les aspects mentionnés dans le questionnaire sont abordés, tout en laissant l'entretien libre. L'exploitant peut ainsi exprimer ses préoccupations.

L'enquête est basée sur l'aspect technico-économique, nous a permis de connaître l'activité des agriculteurs et agropasteurs afin d'identifier les modalités de production, les pratiques d'élevage, etc.

- Le travail de terrain a duré 60 jours environ;
- La durée de l'enquête a été presque 02 heures pour chaque enquêté.

3.1.1. Identification de l'exploitant

a) Le sexe de l'agriculteur

D'après la figure 07, le sexe est une variable de taille quand il faut comprendre le niveau d'intégration de la femme dans les activités car c'est elle qui assure la survie des ménages.

Les statistiques de notre enquête réalisée en période allant de Mai 2019, montrent que les femmes ne sont pas bien présentes dans l'activité d'élevage et d'agriculteur (1 individu dans la SAP). Ceci nous indique que les hommes sont beaucoup impliqués dans cette activité (79 individus repartis en SSP et SAP).

Pourquoi cette différence de genre alors que la région est connue pour ses traditions agricoles? Nous pouvons avancer une explication : les femmes ne sont pas présentées dans les exploitations agricoles car c'est un secteur d'activité difficile voire pénible physiquement et l'agriculture traditionnellement considéré un métier de l'homme.

Les disparités de genre en matière d'agriculture dans la région d'étude d'après les résultats de notre enquête sont importantes et ce malgré les différentes politiques non discriminatoires de l'État en matière d'agriculture.

D'autant plus que la région de Djelfa est connue pour ses activités importantes en agriculture et en élevage.

Mais la plus grande partie du travail réalisé par les femmes est invisible et non reconnue vu que, étant considérés comme des tâches naturelles et non productives, leur travail n'est pas mis en valeur. Par contraste, la plus grande partie du travail effectué par les hommes est valorisée, que ce soit directement au moyen d'une rémunération, ou indirectement à travers un certain statut et/ou pouvoir politique (CIDEAL, 2009).

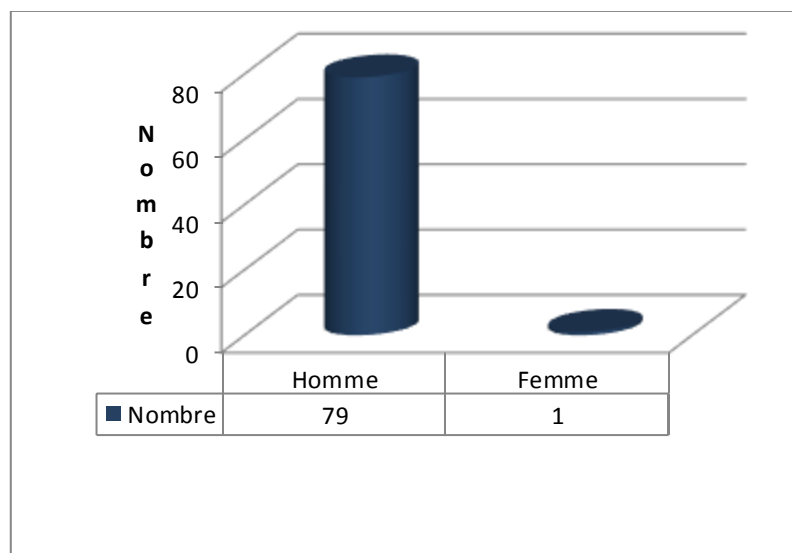


Figure 7. Le sexe des enquêtés.

Source: Notre enquête, 2019.

b) Age des exploitants

Les individus ayant un âge compris entre 16 ans à 60 ans sont les plus nombreux (46 individus : 21 en SSP et 25 en SAP), cela veut dire que la majorité de nos enquêtés sont des adultes, du fait de la grande responsabilité qui leur incombe, suivi par les individus âgés de 60 ans et plus, qui comptent (34 individus : 19 en SSP et 15 en SAP), plus ils avancent en âge plus ils deviennent inactifs et incapables d'exercer une activité économique quelconque.

Ce qui est important, compte tenu du fait que ces actifs devraient être à la retraite ou abandonner les activités physiquement épuisantes. Nous pouvons ajouter, toujours selon notre étude, que la tranche d'âge inférieure à 15 ans qui est en lien avec le secteur agricole dans la

wilaya de Djelfa, n'est pas représentée dans la population enquêtée. Il n'y a pas de différence considérable en pourcentage des tranches d'âge entre les deux situations (sans et avec projets).

c) Situation matrimoniale

L'état civil des enquêtés, donne une image de leur degré de responsabilité ; facteur important de l'analyse des conditions socioéconomiques des ménages. La figure 08 présente la classification des enquêtés selon qu'ils sont célibataires, mariés. Au regard de cette figure, nous remarquons que (9 individus : 5 en SSP et 4 en SAP) sont des célibataires soit 11,25% de notre échantillon, la majorité des individus enquêtés sont mariés (71 individus : 35 en SSP et 36 en SAP).

Vu les responsabilités qui incombent aux mariés, ils préfèrent le travail pour leur permettre d'épargner un peu d'argent, de peur de ne pas voir tout leur argent affecté aux besoins fondamentaux de leurs ménages. Il n'y a pas de différence considérable en pourcentage des situations matrimoniale entre les deux situations (sans et avec projets).

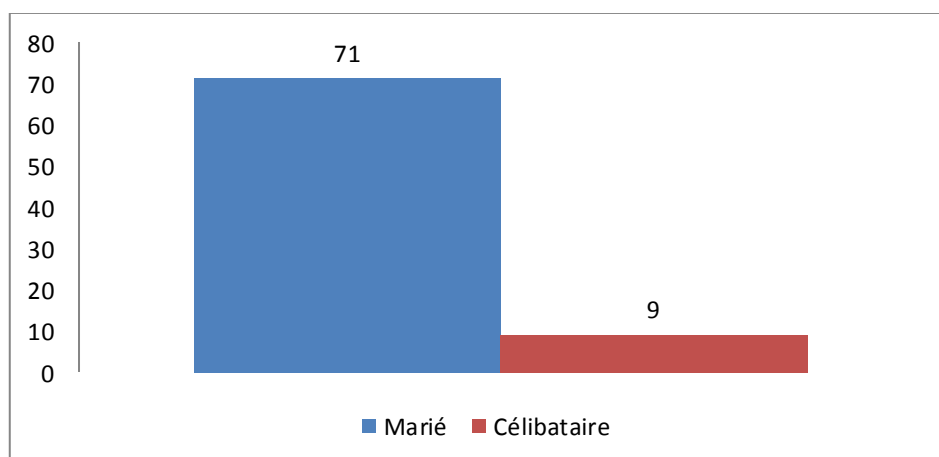


Figure 8. Situation matrimoniale.

Source: Notre enquête, 2019.

d) L'origine des exploitants

D'après la figure 09, pour connaître l'habitat des enquêtés c-à-d rurale ou citadine, les mêmes données de l'enquête font ressortir une inégalité entre les nombres d'individus d'une origine géographique à une autre. En effet, (70 individus : 39 en SSP et 31 en SAP) viennent d'un milieu rural, et seulement (10 individus : 1 en SSP et 9 en SAP) (12.5%) viennent d'un milieu urbain. Il y a une différence considérable en origine des exploitants viennent d'un milieu urbain entre les deux situations (sans et avec projets).

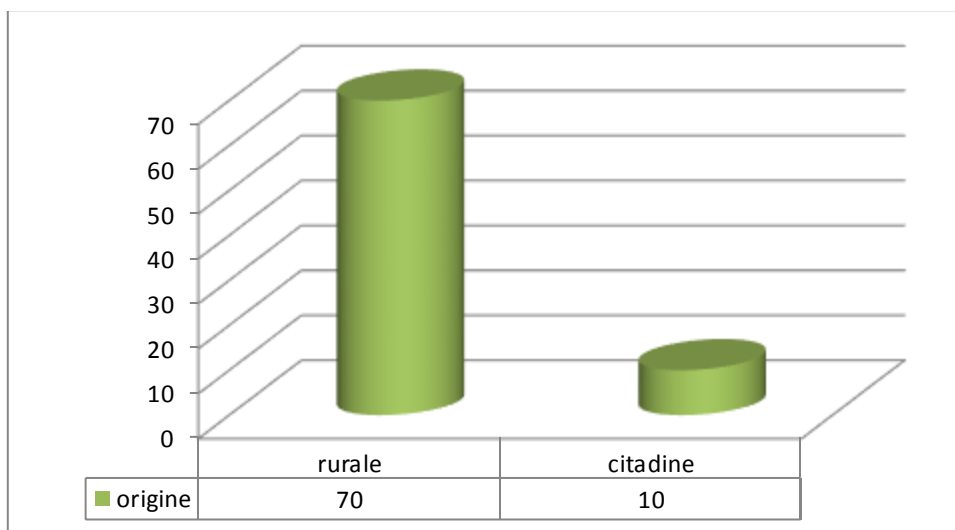


Figure 9. L'origine des enquêtés.

Source: Notre enquête, 2019.

e) Niveau l'instruction des exploitants

En se concerne le niveau d'instruction, même si les agriculteurs sont dotés d'une grande expérience, il n'en demeure pas moins que (21 individus : 9 en SSP et 12 en SAP) de l'effectif enquêté n'ont qu'un niveau coranique ce qui représente un taux de 26.25%, (45 individus : 29 en SSP et 16 en SAP) ont un niveau indéfini ce qui représente un taux de 56.25%, (7 individus : 1 en SSP et 6 en SAP) ont un niveau équivalent aux primaires avec un taux 8.75%. Le niveau secondaire est représenté avec 7.50% de la population enquêtée, soit 6 enquêtés (1 en SSP et 5 en SAP).

A l'opposé seul 1,25% d'entre eux a un niveau universitaire (1 individu en SAP). Cet état de fait pose un problème de fond pour une agriculture censée être développée et modernisée à l'avenir. Que ce soit au niveau de la vulgarisation agricole, la mise en œuvre des politiques et des stratégies ou encore au niveau du suivi des itinéraires techniques, le faible niveau d'instruction des agriculteurs constituerait toujours une contrainte de taille en matière de maîtrise des itinéraires techniques et donc des niveaux d'intensification de la production agricole voire ici l'élevage et production fourragère menée de manière plus moderne (irrigation par pivot...). Il n'y a pas de différence considérable en pourcentage des niveaux l'instruction des exploitants entre les deux situations (sans et avec projets).

Tableau 9. Caractéristiques de l'âge et de niveau d'instruction des enquêtés.

Age	Catégorie	Fréquence	Pourcentage	% valide	% cumulé
	16 à 60 ans	46	57,50	57,50	57,50
60 ans et plus	34	42,50	42,50	100,00	
Total		80	100,00	100,00	
Niveau d'instruction	Coranique	21	26,25	26,25	26,25
	Primaire	7	8,75	8,75	35,00
	Moyen	6	7,50	7,50	42,50
	Universitaire	1	1,25	1,25	43,75
	Autres	45	56,25	56,25	100,00
Total		80	100,00	100,00	

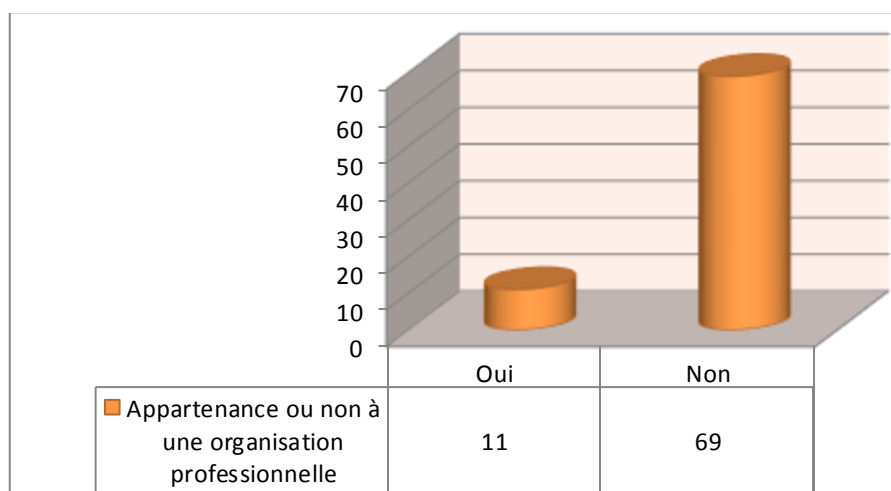
Source: Construit et calculé par nous-mêmes, sur la base des données de l'enquête, 2019.

f) Appartenance aux organisations professionnelles

Appartenance à une organisation professionnelle a pour but de trouver des solutions aux problèmes de ses membres, aider l'ensemble de ses membres à avancer vers un objectif commun, améliorer les conditions de vie de ses membres, et défendre les intérêts des agriculteurs.

Selon l'histogramme de la figure 8, le nombre des agriculteurs participant à des organisations professionnelles est très faible (11 agriculteurs adhérents dont 10 dans les sites sans projets). On remarque aussi l'absence de représentation des organisations professionnelles à cause de cette faible participation des agriculteurs.

De plus, nous pouvons constater que les personnes interrogées n'appartiennent à aucune organisation professionnelle, soit (69 individus : 30 en SSP et 39 en SAP).

**Figure 10.** Identification des enquêtés.

Source: Notre enquête, 2019.

3.1.2. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

a) Pratique de l'agriculture

La figure 11 présente la pratique de l'agriculture, dont 59 des enquêtés (27 en SSP et 32 en SAP) pratiquent l'agriculture depuis plus de 10 ans, 15 enquêtés (9 en SSP et 6 en SAP) pratiquent l'agriculture entre 5 et 10 ans et 6 enquêtés (4 en SSP et 2 en SAP) pratiquent l'agriculture depuis moins de 5 ans. Donc, Il n'y a pas de différence considérable en temps passé en pratique de l'agriculture entre les deux situations (sans et avec projets).

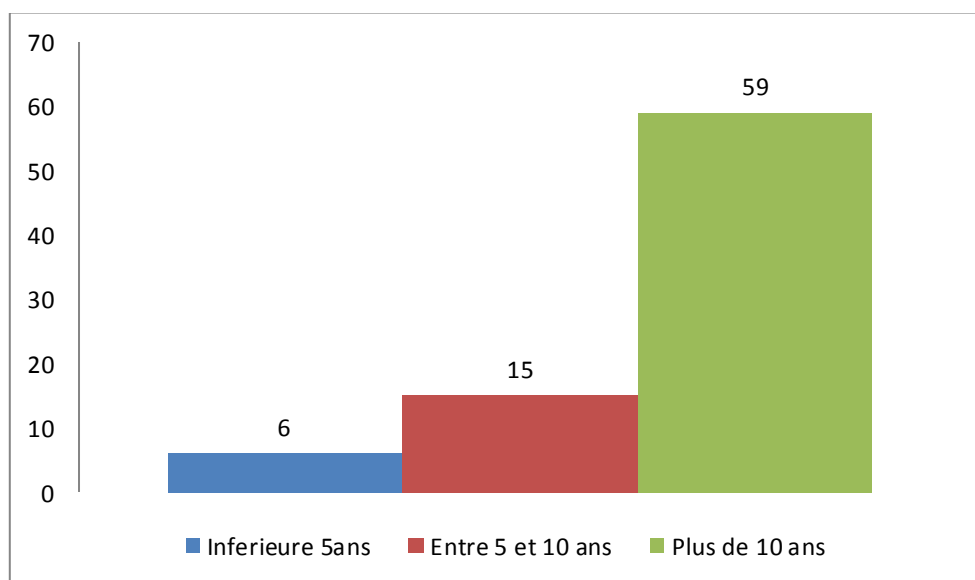


Figure 11. Pratique de l'agriculture.

Source: Notre enquête, 2019.

b) Le financement et l'assurance

L'Etat Algérien, considérant qu'il y a lieu de répondre prioritairement à la demande des consommateurs, poursuit une politique visant à l'amélioration de la qualité et de la quantité de la production issue de l'élevage ainsi que de l'agriculture et de la commercialisation de ces produits. A cet effet, il a décidé de soutenir financièrement les organisations de producteurs, leurs associations et les organisations interprofessionnelles qui mettent en œuvre des programmes de travail répondant à ces priorités.

Il existe deux grands modes de financement rencontrés :

- ceux dont l'origine provient des agriculteurs eux-mêmes, on parle alors de fonds propre.
- ceux dont l'origine est externe, qui proviennent principalement de soutien de l'Etat.

Les moyens de financement des exploitations, on constate que la plupart des exploitants (67) financent leurs projets par eux-mêmes c.-à-d. autofinancement, il y a certains 5 qui ont bénéficié du soutien de l'état, et il existe 4 (dont 4 dans les sites sans projets) qui ont emprunté de crédit informel.

Pour les différentes actions réalisées, le pouvoir public intervient sur la production issue de développement rural dans la wilaya, en effet, l'État apporte son soutien financièrement à 6,25% de la population enquêtée.

Les principales sources de financement dont disposent les agriculteurs sont les fonds de développement, dont quelque sont des particuliers. Les autres moyens qui peuvent aider les agriculteurs pour le financement de leurs exploitations telles que les crédits bancaires, où les crédits informels sont respectivement 4 et 5% pour la totalité des individus enquêtés, les crédits sont faible pour toutes les personnes interrogées. L'agriculture primaire est donc principalement une activité traditionnelle pour les répondants.

- Bénéfices des aides de l'état (FNDA, FNDRA)

La plupart des individus (55 : 31 en SSP et 24 en SAP) soit 68,75 % ne bénéficient pas des aides de l'Etat (FNDA, FNDRA), tandis que 25 individus (9 en SSP et 16 en SAP) soit 31,25 % bénéficient de ces aides dans le cadre de subventions de l'olivier et de l'arboriculture (4 en SSP et 13 en SAP), le matériel d'irrigation (6 en SSP et 5 en SAP), énergie (12 en SSP et 19 en SAP), l'intensification céréalière (1 en SSP et 4 en SAP) et autres aides comme en plasticultures, les chambres froides et le lait avec (10 en SSP et 10 en SAP).

- L'assurance

Pour l'assurance des individus enquêtés, il y a uniquement 10 (3 en SSP et 7 en SAP) qui sont assurés. Par contre, il y a 19 exploitations qui sont assurées contre les risques qui touchent le cheptel, bâtiments, matériels et les dégâts provoqués par la grêle.

c) Nature de l'activité

D'après la figure 12, la nature de l'activité d'après notre enquête 45 individus (26 en SSP et 19 en SAP) exerçant une activité agropastorale, et 35 individus (14 en SSP et 21 en SAP) sont des agriculteurs. Il n'y a pas de différence considérable en nature de l'activité entre les deux situations (sans et avec projets).

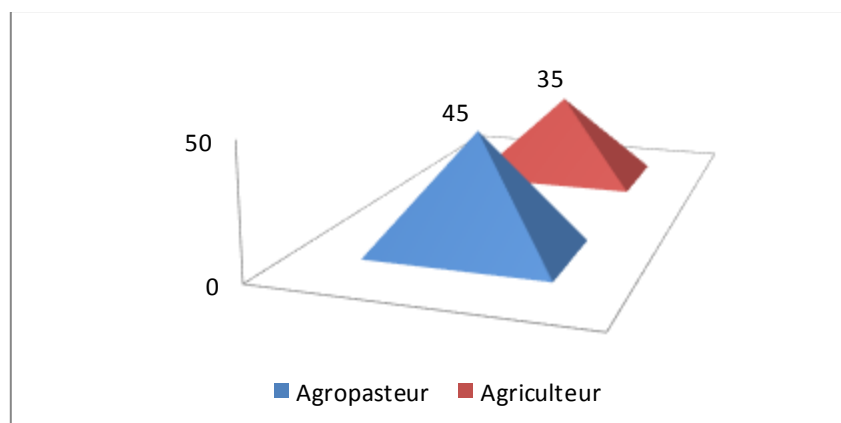


Figure 12. Nature de l'activité.

Source: Notre enquête, 2019.

d) Taille du ménage

Selon Benkhelil (1982), entre les deux recensements effectués en Algérie entre 1966 et 1977, l'évolution des ménages se traduit tout d'abord par un accroissement de leur taille moyenne. Elle passe en effet de 5,92 en 1966 à 6,66 en 1977. D'après notre enquête, le nombre moyen d'individus par ménage est de l'ordre de 7,15 personnes par famille (7,62 en SSP et 6,72 en SAP).

Le niveau de vie est moyen pour les deux situations étudiées (62 individus : 30 en SSP et 32 en SAP). Les problèmes médicaux qui touchent les personnes enquêtés de la zone d'étude sont le diabète et la tension avec des dépenses médicales moyenne de l'ordre de 1893 DA (1273 DA en SSP et 2294 DA en SAP). Il y a une différence considérable en dépenses médicales moyenne des exploitants entre les deux situations (sans et avec projets).

e) Formation agricole et professionnelle

D'après la figure 13, l'étude de cet élément est très importante et liée avec le niveau d'instruction parce qu'il détermine la méthode de travail et les idées qui possèdent les agriculteurs et les agropasteurs et l'y appliques.

La majorité des personnes interrogées n'ont appris que la pratique et l'expérience, y compris 1 ingénieur (en SAP), 3 techniciens (1 en SSP et 2 en SAP) et 5 agents techniques (2 en SSP et 3 en SAP). Donc, il ya une différence entre les deux situations étudiées au profit de la SAP.

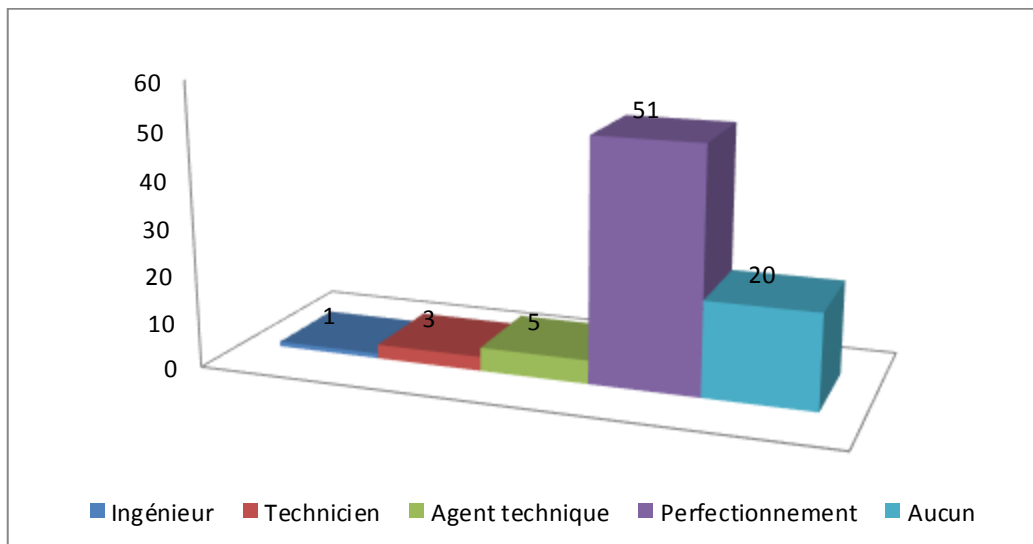


Figure 13. Niveau de formation agricole.

Source: Notre enquête, 2019.

f) Main d'œuvre

Pour le type de main d'œuvre, les exploitants ont souvent recours aux services salariés et de leurs fils. Cependant les salariés employeurs éprouvent de plus en plus de difficultés de recrutement en raison de la dureté de ce métier surtout en élevage (présence permanente avec

les animaux, isolement social, exposition aux intempéries), de sa faible rémunération, et de l'absence de protection sociale. Pour la région d'étude on constate que les troupeaux sont de plus en plus souvent confiés pendant la journée à des jeunes sans expérience, d'où un risque de baisse de performance technique des troupeaux. Le type de main d'œuvre occasionnelle est caractérisé par des salariés (71,43%) et seuls 28,57% de la population enquêtée ont des mains d'œuvre familiale dont leurs travaux procurés sont : Traite des caprins, gardiennage, pâturage, alimentation, labour, récolte... (Tableau 10).

Il y a des travailleurs permanents (3 personnes dont 3 dans la SAP), et il y a des travailleurs qui sont salariés, où il y a 10 personnes, et il y a aussi des travailleurs de la famille, des enfants, des filles et des femmes. La main d'œuvre familiale ou salariée, elle est de niveau primaire en situation sans projets et moyen en situation avec projets. Il ya une différence entre les deux situations étudiées en mains d'œuvre utilisée (17,94% en SSP et 72,06 en SAP).

Tableau 10. Type de mains d'œuvre.

	Nombre moyen par exploitation	Type de travaux	Niveau scolaire
Familiale	4	Traite des caprins, gardiennage, pâturage, alimentation, labour, récolte...	Primaire, moyen.
Salariée (permanents et saisonniers)	10	Traite des caprins, gardiennage, pâturage, alimentation, labour, récolte...	Primaire, moyen.

Source: Notre enquête, 2019.

g) Système de culture

Le système culture chez les agriculteurs En ce qui concerne la nature de l'agriculture selon les statistiques, il y a 17 individus (7 en SSP et 10 en SAP) où le système de culture utilisé est l'intensif et 23 individus (11 en SSP et 12 en SAP) utilisent l'agriculture semi-intensive, tandis que le reste des individus suivent l'agriculture extensive soient 40 individus (22 en SSP et 18 en SAP). Il n'y a pas de différence considérable en type de système de culture entre les deux situations (sans et avec projets).

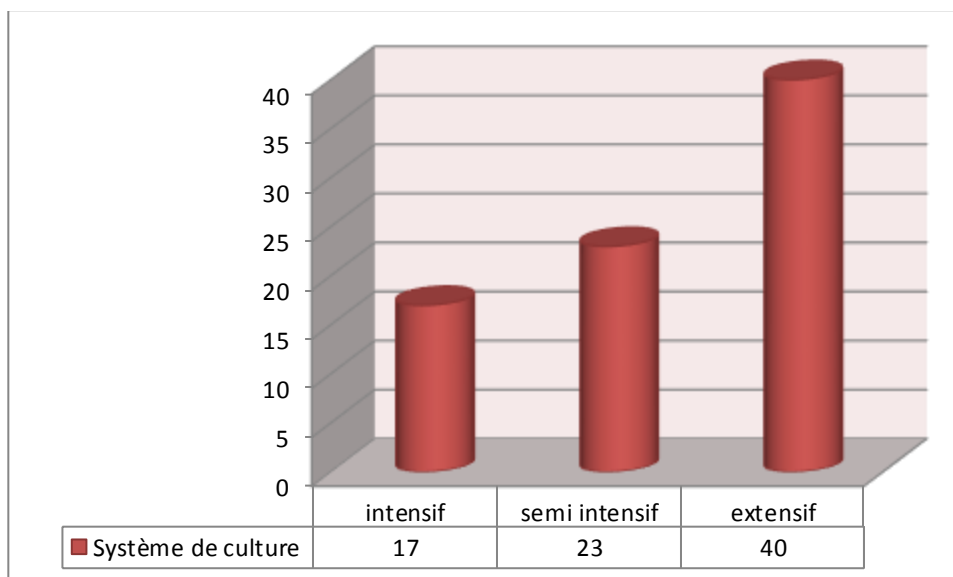


Figure 14. Systèmes de culture.

Source: Notre enquête, 2019.

h) Statut d'occupation de la terre

D'après le tableau 11, les fermes sont principalement détenues par leurs propriétaires, que ce soit par héritage ou soutenus par l'État. Une zone agricole utile est un outil statistique conçu pour évaluer la superficie de terre que les agriculteurs déclarent lorsqu'ils sont utilisés dans la production agricole, et diffère de la superficie agricole totale.

Pour les statuts juridiques des terres exploitées, on constate également, que dans la région d'étude, les exploitations sont principalement détenues par un statut tributaire (5,36% soit 6 individus dont 6 en SSP), qu'elles soient par héritage 76,25% (61 individus : 25 en SSP et 36 en SAP), par achat 23,75% (19 individus : 4 en SSP et 15 en SAP), le reste, il y a 26 individus (13 en SSP et 13 en SAP) d'autres moyens, soit 23,21%.

La superficie totale (SAT) de toutes les exploitations étudiées est de 2240 ha, soit une moyenne de 28 ha par individu.

La surface agricole utile (SAU) est composée des terres arables (grande culture, cultures maraîchères, cultures permanentes, les cultures fourragères, prairies artificielles...), surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages), cultures pérennes (vignes, vergers...). La SAU est un instrument statistique destiné à évaluer la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles, comme elle est utilisée par eux pour la production agricole. La moyenne de la SAU des exploitations enquêtées est 17 ha par individus (8 en SSP et 9 en SAP).

De plus en plus d'agriculteurs se sont alors équipés en système d'irrigation afin de s'assurer d'une couverture contre les aléas climatiques et améliorer les rendements potentiels de certaines cultures.

Alors que la part des surfaces agricoles irriguées (SAI), dépendante en partie des variabilités climatiques interannuelles, demeure quant à elle relativement stable avec moyen 11 ha, soit un agriculteur sur deux à eux recourt à l'irrigation.

Il y a une différence considérable en pourcentage des superficies irriguées entre les deux situations (sans et avec projets), où la SAT irriguée en situation avec projets (7 ha) est égale presque le double en situation sans projets (4 ha).

Tableau 11. Superficie moyen par exploitation.

Terres nues (y.c. jachère)	En sec (ha)	5
	En irrigué (ha)	/
Superficie agricole utile (SAU)	En sec (ha)	8
	En irrigué (ha)	11
Pacages et parcours	En sec (ha)	10
	En irrigué (ha)	/
Superficie agricole totale (SAT)	En sec (ha)	18
	En irrigué (ha)	11
Superficie utilisée totale (SUT)	En sec (ha)	27
	En irrigué (ha)	11
Exploitation de terrains dans d'autres régions pour quelques exploitants :	En sec (ha)	38
	En irrigué (ha)	38

Source: Notre enquête, 2019.

-Superficies et productions des exploitations

Pour la surface et les productions, la zone étudiée représentant par 5 communes, avec 80 agriculteurs enquêtés possèdent une superficie totale est de 2240 ha repartis en plusieurs branches et cultures, y compris sec, irrigué, pâturage, superficie agricole totale et superficie totale utilisée.

Pour les raisons de diminution de la production, les enquêtés ont répondu par la sécheresse répétée comme cause principale (50 individus : 25 en SSP et 25 en SAP), suivie par les conditions climatiques en deuxième position (32 individus : 17 en SSP et 15 en SAP). Il n'y a pas de différence considérable en pourcentage des raisons de diminution de la production entre les deux situations (sans et avec projets).

Les aires protégées ont permis de lutter contre la désertification et de créer des postes d'emplois au profit des habitants de la zone d'étude, et ont permis aussi l'apparition des animaux comme les lapins et les hérissons et d'amélioration du cortège floristique en Alfa et Chih...

Dans l'ensemble, 52 individus (24 en SSP et 28 en SAP) ont répondu que les parcours sont en bon état, par contre 28 (16 en SSP et 12 en SAP), ils ont dit que les parcours sont dégradés à cause de plusieurs raisons qui touchent le sol, pollution (11 individus : 3 en SSP et 8 en SAP), sédimentation (9 individus : 6 en SSP et 3 en SAP), salinisation (5 individus : 4 en SSP et 1 en SAP), toxique 4 en SSP, et autres raisons (10 individus : 6 en SSP et 4 en SAP).

Les surfaces et les productions des principales productions végétales en SSP, sont faibles par rapport les enquêtés bénéficiaires d'une aide dans le cadre des PDR.

Tableau 12. Récapitulatif des principales productions végétales moyennes par exploitation.

		SSP	SAP
Fourrages	Surface (ha)	1,64	1,96
	Production (ton)	1,47	6,50
	Prix de vente (DA)	18223,68	120000,00
Céréales	Surface (ha)	1,90	2,17
	Production (ton)	1,59	4,10
	Prix de vente (DA)	15975,81	88000,00
Arboriculture	Olivier	Surface (ha)	4,00
		Production (ton)	1,90
		Prix de vente (DA)	1220000,00
	Figuier	Surface (ha)	0,00
		Production (ton)	0,00
		Prix de vente (DA)	0,00
	Grenadier	Surface (ha)	3,00
		Production (ton)	16,00
		Prix de vente (DA)	1533333,00
	Autres	Surface (ha)	2,00
		Production (ton)	6,00
		Prix de vente (DA)	440000,00
	Total	Surface (ha)	9,00
		Production (ton)	23,90
		Prix de vente (DA)	3193333,00
Total G.	Surface (ha)	3,54	13,13
	Production (ton)	3,06	34,50
	Prix de vente (DA)	34199,49	3401333,00

Source: Notre enquête, 2019.

i) Les moyens d'irrigation utilisés

Le nombre d'agriculteurs équipés de systèmes d'irrigation augmente pour couvrir les risques climatiques et améliorer le rendement potentiel de certaines cultures.

L'arrosage des cultures dans la zone d'étude, dépend de plusieurs méthodes, y compris l'aspersion, bassin, la goutte à goutte, etc.. Selon notre étude, on a constaté que la plupart des agriculteurs dépendent de l'arrosage à travers le bassin et les forages et débit directement.

Nous notons que le nombre des agriculteurs qui utilisent la méthode d'irrigation « goutte à goutte » est le même pour les deux situations étudiées soit 11. Ceux qui utilisent la méthode « Forage et débit » sont plus important dans la SAP que de la SSP (21 individus). Pour la méthode traditionnelle « Seguia » sont 6 individus en SSP et 4 en SAP.

Tableau 13. Les moyens d'irrigation utilisés.

	SSP	SAP	Evolution
Goutte à goutte	11	11	0
Forage et débit	21	33	+ 12
Seguia	6	4	- 2
Bassin	20	26	+ 6
Aspersion	7	6	- 1
Autre	4	11	+ 7

Source: Notre enquête, 2019.

j) Pratique d'autres activités que l'agriculture

Du point de vue importance de l'activité agricole pour la population enquêtée, 28 individus (11 en SSP et 17 en SAP) pratiquent uniquement l'agriculture, parce que chaque source de revenus même difficilement réalisable est acceptée, car les responsabilités ne laissent aucun autre choix que d'accepter le travail demandé, et aussi cette activité présente l'identité de ces exploitants, Ils ont hérité cette profession de leurs ancêtres. Le reste d'entre eux a d'autres activités, telles que le commerce et l'artisanat (construction, conduite ...) à partir de laquelle ils gagnent sa vie. Pour les raisons qui ont poussé (52 individus : 29 en SSP et 23 en SAP) à pratiquer d'autres activités que l'agriculture, 22 individus (14 en SSP et 8 en SAP) pratiquent autres activités pour des raisons d'insuffisance du revenu, 15 individus (10 en SSP et 5 en SAP) pratiquent autres activités pour des raisons de sécurité, 11 individus (7 en SSP et 4 en SAP) répondaient par un choix personnel, par contre seulement 30 (13 en SSP et 17 en SAP) répondaient qu'ils ont autres activités originales que l'agriculture. Donc, l'absence des projets de développement rural a une influence sur le choix d'exercice d'autres activités que l'agriculture.

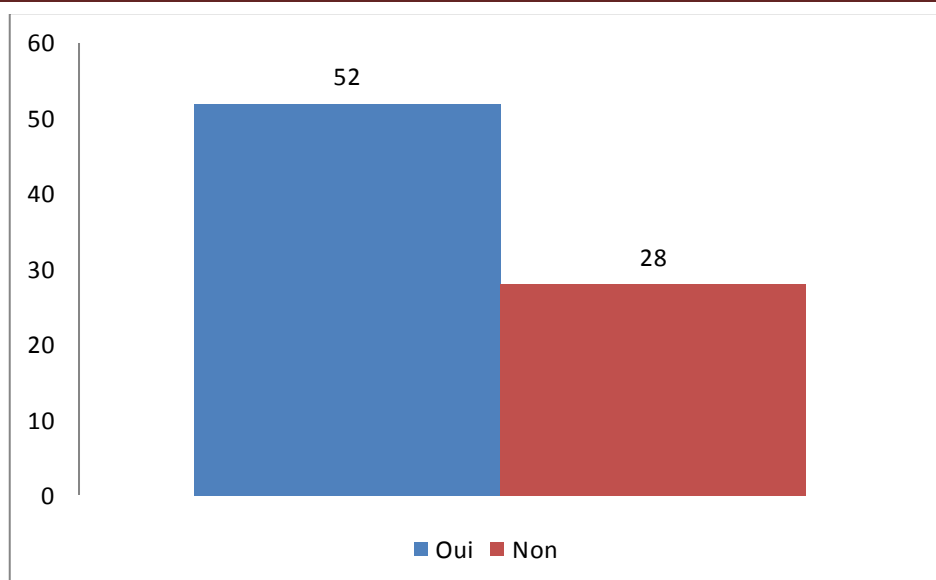


Figure 15. L'exercice d'autres activités que l'agriculture.

Source: Notre enquête, 2019.

k) La taille du troupeau et mode d'alimentation

L'enquête avec les éleveurs permet d'obtenir des données relatives à leurs mouvements et leurs utilisations des parcours steppiques. Nous distinguons 2 types d'élevage pratiqués, les sédentaires ce groupe qui n'entraînent pas de grands déplacements ou se passe dans un même lieu, dans un espace réduit c.à.d. les éleveurs utilisent les ressources de la ferme et des parcours de proximité. Les semi-sédentaires, transhumants, ce groupe se distingue par des déplacements plus prononcés, soit vers les zones avoisinantes ou vers les zones des hauts plateaux ou pré désertiques à travers la pratique de l'Achaba et l'Azzaba.

Le tableau 14, laisse apparaître l'importance de l'espèce ovine dans cette région avec une moyenne de 130 têtes/éleveur, suivi de l'espèce caprine avec un 19 (têtes/éleveur).

Les modes d'association entre l'élevage et l'agriculture apparents se récapitulent dans le pâturage sur les chaumes en été, utilisation de la paille pour l'alimentation des animaux dans les périodes des pénuries alimentaires, et l'exploitation des cultures fourragères soit en sec ou en vert (surtout l'orge en vert, l'avoine, le sorgo en vert et en sec) ainsi que l'orge en grains comme un aliment concentré. Cette manière d'association reste insuffisante et ne répond pas aux besoins du cheptel existant. Les ressources fourragères issues de l'agriculture (cultures fourragères, orge en grains, chaumes et paille) ne couvrent pas les besoins alimentaires du cheptel existant, elles sont toujours insuffisantes, vu les possibilités de production non encore exploiter. L'alimentation des animaux repose essentiellement sur la valorisation des parcours de la zone et la complémentation.

Dans ces conditions la préoccupation majeure des individus est l'approvisionnement en ressources fourragères. Ils ont recours pour cela à quatre types de sources d'approvisionnement complémentaires :

- a) la transhumance vers les zones céréalières (jachères et chaumes) ;
- b) les achats d'aliments à distribuer (paille, grain, foin, son, etc.) ;
- c) les emblavures de terres de parcours ;
- d) les produits (dont orge fourragère) et sous produits des zones de cultures irriguées.

Lorsque les parcours ne couvrent pas les besoins alimentaires du cheptel, la pratique de la complémentation devient nécessaire. La complémentation est conditionnée par la rareté et l'irrégularité de la pluviométrie.

D'après les enquêtés, le coût estimé de l'aliment est égal à 9 000 DA/tête/ an. La dégradation des parcours steppiques oblige les éleveurs à acheter les aliments de bétail presque à n'importe quel prix, dont le prix de l'orge varie entre 1 700 DA/q et 3 000 DA/q, et le prix du son est entre 1 000 DA/q et 2 000 DA/q.

Pour la taille et le mode d'alimentation, il n'y a pas de différence considérable entre la SSP et la SAP.

Tableau14. Effectif des cheptels par exploitation.

Catégorie	Ovins	Caprins	Bovins	Aviculteur	Apiculture (Nbr de ruche)
Nombre moyen	130	19	1	24	24
Poids (Kg/tête)	25	23	/	3	/

Source: Notre enquête, 2019.

l) Coût de production et prix de vente

Le coût de production jusqu'à la vente comprend les frais d'alimentation qui représente la part la plus importante dans la structure du coût de production, le coût de la location des terres produisant le fourrage, ceux des soins vétérinaires, de l'abreuvement et de la rémunération du berger, selon l'analyse des données de notre enquête ce coût est 15 718 DA/tête. Il faut noter qu'il existe de subvention pour les produits vétérinaires, notamment durant la campagne de vaccination, le coût des vaccins anti-brucellose et des autres vaccins.

La recette sur les ventes des ovins est 32 712 DA / tête, pour la totalité des individus enquêtés la vente des animaux constitue la source de revenus la plus importante. Le prix des ovins vendus n'est pas stable à cause des fluctuations de marché qui atteint leur maximum pendant la période des fêtes comme Aïd.

De ce qui précède le bénéfice de cette activité est environ 17 000 DA/ tête, On peut dire que l'élevage est rentable.

Tableau 15. Coût de production et prix de vente unitaires.

Coût de production unitaire (DA)	Prix de vente unitaire (DA)	Bénéfice (DA)
15 718	32 712	17 000

Source: Notre enquête, 2019.

m) Les infrastructures de base

En ce qui concerne l'existence des infrastructures de base, nous remarquons qu'il y a une grande différence entre les deux situations SSP et SAP, d'où on a constaté 51 bénéficiaires (12 en SSP et 39 en SAP) de l'électricité rurale, 49 bâtiments ruraux (19 en SSP et 30 en SAP), 56 acquéreurs (25 en SSP et 31 en SAP) en produits antibiotiques pour éliminer les scorpions et les serpents et 44 bénéficiaires (23 en SSP et 21 en SAP) en injections des moutons.

Tableau 16. Comparatif physique du programme de développement rural dans la zone d'étude.

Indicateurs	Nbre de bénéficiaires / 80
Electricité rurale	51
Bâtiments ruraux	49
Ecole des enfants	17
Salle de soins	8
Antibiotiques pour éliminer les scorpions et les serpents	56
Route pavée	11
Les injections des moutons/année	44

Source: Notre enquête, 2019.

Pour connaître l'opinion des enquêtés vis-à-vis des politiques de développement rural, nous avons posé quelques questions qui figurent dans le tableau 17, de sorte que leur réponse a été la suivante. Nous constatons qu'il y a une différence considérable entre les deux situations SSP et SAP.

Tableau 17. L'envi des enquêtés vis-à-vis des politique de développement rural.

	SSP	SAP
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu l'innovation, la coopération et le développement des connaissances sur la zone?	Bon	Bon
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu le renforcement des liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie?	Normal	Normal
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la diversification agricole?	Bien contribués	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu de l'apprentissage tout au long de la vie et de la formation professionnelle dans l'agriculture et la foresterie?	Pas beaucoup	Beaucoup
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à améliorer la performance économique, la restructuration et la modernisation?	/	Bien
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à augmenter la participation au marché?	Contribués	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu l'entrée des agriculteurs suffisamment qualifiés dans le renouvellement générationnel?	Normal	Bon
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à améliorer la compétitivité des producteurs?	Contribués	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la promotion des marchés locaux?	Contribués	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la promotion des groupements de producteurs et en organisation interbranche?	Contribués	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu à la prévention et à la gestion des risques agricoles?	Contribués	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu la restauration, la préservation et la mise en valeur de la biodiversité?	Non	Oui
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu l'amélioration de la gestion de l'eau, les engrais et les pesticides?	Non	Non
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu la prévention en érosion des sols et l'amélioration de la gestion des sols?	Contribués	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau par l'agriculture?	Normal	Bien contribués
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à accroître l'efficacité énergétique dans l'agriculture et la transformation des aliments?	Non	Oui
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la fourniture et à l'utilisation de source d'énergie renouvelables, de sous-produits, déchets, résidus et autres matières premières non alimentaires aux fins de la bioéconomie?	Non	Non
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu la diversification la création et le développement de petites entreprises et la création d'emplois?	Oui	Oui
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu le développement local dans les zones rurales?	Non	Oui
Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles amélioré l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les zones rurales?	Non	Oui

Source: Notre enquête, 2019.

3.2. Les politiques récentes de développement rural dans la wilaya de Djelfa

3.2.1. Etude de cas

La demande des consommateurs doit être satisfaite en priorité, l'Etat algérien a pour politique d'améliorer la qualité de la production ainsi que la commercialisation des produits agricoles. À cette fin, elle a décidé d'apporter un soutien financier aux organisations de producteurs, aux associations et aux organisations professionnelles de l'industrie agricole, qui mettent en œuvre des programmes d'action qui répondent à ces priorités.

Notre méthodologie pour cette tâche, consiste en une recherche puis en une synthèse bibliographique approfondie sur les différents résultats des programmes de développement rural réalisés dans la wilaya de Djelfa.

-Exemple d'évaluation du programme de renouveau agricole

À partir de l'an 2000, les autorités algériennes ont mis en place un plan national de développement agricole (PNDA) afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, de développer l'emploi et d'augmenter les revenus en zone rurale. En 2002, ce programme a été élargi et est devenu le plan national de développement agricole et rural (PNDAR). Dans ce cadre, des plans de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été mis en place. Ils ont intégré outre les questions agricoles, des thématiques de santé, d'éducation et de développement des infrastructures.

En 2008, ce programme a été réaménagé pour définir une nouvelle politique de Renouveau Agricole et Rural avec la promulgation d'une loi d'orientation agricole affichant des objectifs ambitieux.

Le Renouveau Agricole et Rural repose sur 3 piliers complémentaires :

- Le Renouveau Agricole qui comprend des programmes d'action pour intensifier la production dans les filières prioritaires, la mise en place d'un système de régulation des marchés et des mesures de sécurisation de l'activité agricole.
- Le Renouveau Rural qui cible prioritairement les zones difficiles (montagnes, steppes, Sahara).
- Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux Producteurs (PRCHAT), avec notamment un investissement important dans la recherche, la vulgarisation et la formation.

Certains progrès ont été constatés depuis le lancement de cette politique ; la sensible amélioration des exportations agricoles algériennes en témoigne. Mais en 2015, la réussite du renouveau agricole et rural demeure encore incertaine.

Dans le but d'assurer un développement agricole durable multidimensionnel, tant agricole, économique, social que, culturel et environnemental, la politique de renouveau agricole rurale a été orientée, essentiellement vers :

- Le développement et l'intensification des productions agricoles dont les blés, les légumes secs, les fourrages, le lait, les viandes, etc.
- La valorisation et la préservation des ressources naturelles.
- L'adaptation des systèmes de production et la résorption de la jachère.
- La mise en valeur des terres.
- Le reboisement et la valorisation des zones de montagne.

- La protection de la steppe et des zones de parcours.
- Le développement de l'agriculture saharienne et oasienne.
- La modernisation des villages et l'émergence de l'emploi rural.

L'évaluation d'un programme est un important outil qu'on peut l'utiliser pour démontrer qu'il fait preuve de responsabilité, pour améliorer son rendement, pour accroître sa capacité d'obtenir des fonds et pour planifier et accomplir les objectifs qu'il s'est fixé.

Exemples d'énoncés de but de l'évaluation

- Évaluer dans quel degré les objectifs du programme ont été atteints.
- Documenter les enseignements tirés.
- Faire des recommandations en vue du développement et de l'amélioration du programme.
- Examiner les changements que le programme a permis d'apporter.
- Faire des suggestions qui guideront la prise de décision pour le prochain renouvellement et l'extension du financement du programme.

En communiquant les résultats de l'évaluation, aux personnels, les utilisateurs de ses services, les bailleurs de fonds, le public et d'autres intervenants au courant des bienfaits et de l'efficacité de ses services et programmes et expliquer comment les œuvres de bienfaisance fonctionnent et comment elles sont surveillées. Les avantages qui peuvent découler d'une évaluation sont nombreux. Le but de l'évaluation est de fournir des renseignements permettant de prendre des mesures comme des décisions, la planification stratégique, l'établissement de rapports ou la modification de programmes.

L'évaluation du programme nous aide à comprendre les progrès, le degré de réussite et d'efficacité du programme. Une évaluation donne une description complète du programme, y compris ce qu'il faut savoir sur :

- Les besoins auxquels le programme doit répondre.
- Les personnes qui doivent y participer.
- La définition de la réussite de notre programme.
- Les extrants et les résultats immédiats auxquels nous pouvons attendre.
- Les résultats attendus du programme.
- Les activités qui permettront d'obtenir les résultats.
- L'harmonisation et les relations qui doivent exister entre les activités et les résultats.

Pour le cas du renouveau agricole, il faut :

- Créer un plan d'évaluation.
- Rédiger une description de projet.
- Énoncer le but d'une évaluation.
- Recenser les intervenants visés par l'évaluation.

- Sélectionner les types d'évaluation.
- Choisir les questions d'évaluation.
- Choisir les outils d'évaluation.
- Dégager les sources d'évaluation.
- Dresser les budgets d'évaluation.
- Mettre le plan d'évaluation en place.
- Constituer un groupe d'évaluation.
- Assembler le personnel qualifié.
- Utiliser le plan d'évaluation.
- Dégager les indicateurs d'évaluation.
- Trouver de l'information et des outils existants.
- Gérer la collecte des données...

3.2.2. Impacts des politiques récentes de développement rural dans la wilaya Djelfa

3.2.2.1. Impacts des politiques récentes de développement rural sur l'agriculture

a) Evolution des productions végétales

Suite au lancement des programmes et des plans de développement agricoles, nous notons ci-dessous que l'écart enregistré en superficie cultivée et mise en valeur entre 2015 et 2000 est très important pour toutes les branches, soit 19 176 ha et 15 676 ha en cultures herbacées et plantations arbres fruitiers avec une évolution annuelle de 1,64% et 27,31% respectivement.

Tableau 18. Superficies des terres utilisées par l'agriculture dans la wilaya de Djelfa.

Année		2000	2015	Ecart	Evolution annuelle (%)
Cultures herbacées	ha	72 875,00	92 051,00	19 176,00	1,64
	%	2,92	3,68	0,76	
Terres au repos	ha	302 192,00	267 310,00	-34 882,00	-0,72
	%	12,1	10,69	-1,42	
Vignes	ha	10	40	30	18,75
	%	0	0	0	
Plantations arbres fruitiers	ha	3 588,00	19 264,00	15 676,00	27,31
	%	0,14	0,77	0,63	
Total SAU	ha	378 665	378 665	0	0,00
	%	15,17	15,14	-0,03	
Pacages & parcours	ha	2 117 980,00	2 122 428,00	4 448,00	0,01
	%	84,83	84,86	0,03	
Total SAT	ha	2 496 645,00	2 501 093,00	4 448,00	0,01
	%	100	100	0	

Source: DSA, 2019.

Suite au lancement des programmes et des plans de développement agricoles, nous notons ci-dessous que l'écart enregistré en production entre 2015 et 2000 est très important pour toutes les branches, soit 267 600 q, 691 430 q, 1 304 700 q en céréales, cultures fruitières et cultures maraichères avec une évolution annuelle de 19,65% et 44,64% et 29,84% respectivement.

Le total de productions végétales enregistrées en 2000 a été 455 460 q et en 2015 a été 2 722 690 q, l'écart est de 2 267 230 q avec une évolution annuelle moyenne de 31,11%.

Tableau 19. Evolution des productions végétales dans la wilaya de Djelfa.

Année		2000	2015	Ecart	Evolution annuelle (%)
Céréales	(q)	85 100	352 700	267 600	19,65
Cultures Fruitières		96 810	788 240	691 430	44,64
Cultures Maraichères		273 230	1 577 930	1 304 700	29,84
Cultures Indust.		0	0	0	0,00
Vignes		320	3820	3 500	68,36
Total		455 460	2 722 690	2 267 230	31,11

Source: DSA, 2019.

b) Evolution des superficies irriguées

D'après le tableau 20, les superficies irriguées dans la wilaya de Djelfa de 2000 à 2015, ont été évoluées considérablement avec des écarts enregistrés de 5 114ha, 15 676ha, 5 004ha et 3 867ha en en céréales, cultures fruitières, cultures maraichères et cultures de vignes avec une évolution annuelle de 16,48% et 27,31% et 10,53% et 18,75% respectivement.

Le total de superficies irriguées en 2000 a été 8 508 ha et en 2015 a été 38 199 ha, l'écart est de 2 969 100 ha avec une évolution annuelle moyenne de 21,81%.

Tableau 20. Evolution des superficies irriguées dans la wilaya de Djelfa.

Année		2000	2015	Ecart	Evolution annuelle (%)
Céréales	ha	1 940	7 054	5 114	16,48
Cultures Fruitières		3 588	19 264	15 676	27,31
Cultures Maraichères		2 970	7 974	5 004	10,53
Cultures Indust.		0	0	0	0,00
Vignes		10	40	30	18,75
Divers		0	3867	3 867	/
Total	8 508	38 199	29 691	21,81	

Source: DSA, 2019.

c) Evolution des productions animales

D'après le tableau 21, nous avons enregistré une évolution considérable des productions animales dans la wilaya de Djelfa. La production entre 2000 et 2015 à été évolué avec des

écarts enregistrés de 1 115 960 têtes, 7 850 têtes, et 160 800 têtes en en Ovins, Bovins et Caprins avec une évolution annuelle de 3,10% et 1,79% et 4,11% respectivement.

Le total de production animale en 2000 a été 2 527 300 têtes et en 2015 a été 3 811 350 têtes, l'écart est de 1 284 050 têtes avec une évolution annuelle moyenne de 3,18%.

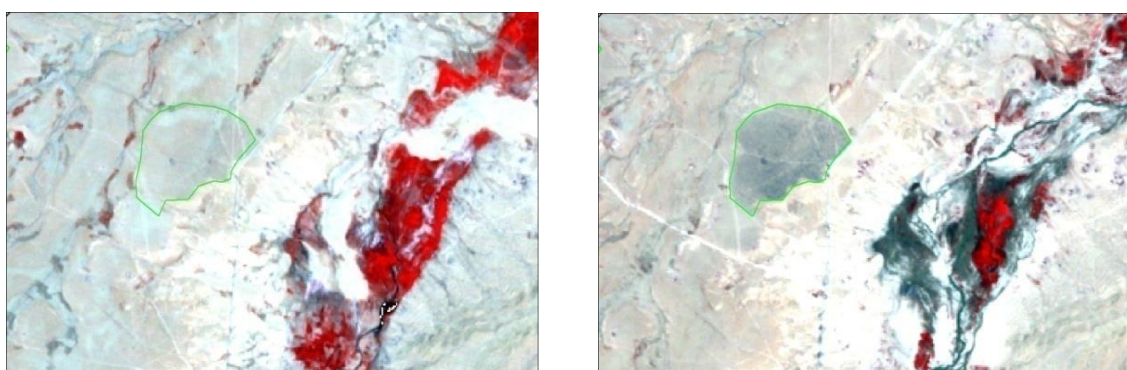
Tableau 21. Evolution des productions animale par tête dans la wilaya de Djelfa.

Année		2000	2015	Ecart	Evolution annuelle (%)
Ovines	tête	2 248 500	3 364 460	1 115 960	3,10
Bovines		27 400	35 250	7 850	1,79
Caprines		244 600	405 400	160 800	4,11
Cameline		6 800	6 240	-560	-0,51
Total		2 527 300	3 811 350	1 284 050	3,18

Source: DSA, 2019.

3.2.2.2. Impacts des politiques récentes de développement rural sur les aménagements pastoraux

Nous observons dans les deux images (figure 16), qu'il y a une différence remarquable d'entre les deux images satellitaires au profit de l'image (b) d'un même périmètre de plantation pastorale, avant et après la réalisation du projet.



a) Avant la réalisation.

b) Après la réalisation.

Figure 16. Images satellitaires d'un périmètre de plantation pastorale.

Source: HCDS, 2019.

a) Tableau de bord d'évaluation du projet d'aménagement pastoral

D'après le tableau 22, tableau de bord d'évaluation du PAP pour la période 1994-2023 dans la wilaya de Djelfa, nous constatons qu'il y a une différence considérable entre les deux situations, situation de départ (SSP) et le résultat atteint (SAP) en matière de superficies réhabilitées, productions enregistrées, création d'emplois et charge animale supportée par 1 ha.

Tableau 22. Tableau de bord d'évaluation du PAP pour la période 1994-2023 dans la wilaya de Djelfa.

Objectif	Action	Indicateur	Situation de départ	Situation finale optimale	Résultat atteint	% Calibré
Réhabilitation et restauration des parcours moyennement dégradés par la MD	Réhabilitation des parcours moyennement dégradés.	ISR MD (ha)	0	200 000	122 740	61
Intensification de la production fourragère des parcours par la MD	Organisation de l'élevage en relation avec l'accès aux périmètres aménagés.	IPF MD (UF/an)	30	250	191	64
Création de poste d'emploi permanent par la MD		IECP (personne/an)	0	87	87	100
Potentiel animal pour la MD		IPA (tête/ha/an)	0,08	0,63	0,48	64
Mise en valeur des parcours dégradés par la PP		ISR PP (ha)	0	96 401	73 060	76
Intensification de la production fourragère des parcours par la PP		IPF PP (UF/an)	0	600	387	65
Création de poste d'emploi permanent (gardiennage) par la PP		IECP (personne/an)	0	359	359	100
Création de poste d'emploi temporaire (réalisation) par la PP		IECT (personne/an)	0	277	277	100
Potentiel animal pour la PP		IPA (tête/ha/an)	0,00	1,50	0,97	65

Source: Nos calculs basant sur les données du HCDS, 2019.

b) Principaux indicateurs d'évaluation du projet d'aménagement pastoral

Les tableaux 23 et 24, ils nous donnent les principaux indicateurs d'évaluation des projets de mise en défens et de plantation pastorale. Ils montrent clairement que la pertinence et l'efficacité sont toujours supérieures à 1 et que l'efficacit  elle tr s  lev s.

La pertinence d montre que le caract re du PDR r pondant aux attentes des acteurs concern s ; comparer qui a  t  pr vu et le r alis , et que les objectifs du programme sont-ils pertinents par rapport aux besoins et aux priorit s en  volution, au niveau de la zone d' tude. L'efficacit , estime l'adaptation des moyens (ressources humaines et financi res...) et activit s mises en  uvre par rapport aux r sultats   atteindre ; l'ad quation, en mati re de co t, entre les objectifs et les moyens. Les diff rents inputs en PDR ont  t   conomiquement convertis en outputs, r sultats et produits.

L'efficacité, c'est le caractère du projet produisant les effets attendus. Elle montre que les résultats et les produits du PDR ont contribué à la réalisation des objectifs spécifiques et généraux, et les objectifs sont atteints.

Tableau 23. Indicateurs d'évaluation du projet de mise en défens.

			Pertinence	Efficienne	Efficacité
ISR MD (ha)	SR	0,00	1,09	1,09	91,83
	SI	0,00			
	SF	122740,00			
	Obj.	140000,00			
IPF MD (UF/ha/an)	SR	0,00	1,26	1,26	79,60
	SI	30,00			
	SF	191,00			
	Obj.	250,00			
IPA MD (tête/an)	SR	0,00	1,27	1,27	78,97
	SI	0,08			
	SF	0,48			
	Obj.	0,63			
IECP MD (Individu)	SR	0,00	1,02	1,02	97,81
	SI	0,00			
	SF	87,00			
	Obj.	93,00			
ICES MD (ha)	SR	0,00	1,09	1,09	91,83
	SI	0,00			
	SF	122740,00			
	Obj.	140000,00			
IIR MD (DA)	SR	0,00	1,04	1,04	96,16
	SI	0,00			
	SF	28668328,08			
	Obj.	33423173,91			

Source: Nos calculs basant sur les données du HCDS, 2019.

SR: situation de référence. SI: situation initiale. SF: situation finale. Obj.: objectifs.

Tableau 24. Indicateurs d'évaluation du projet de plantation pastorale.

			Pertinence	Effizienz	Efficacité
ISR PP (ha)	SR	0,00	1,09	1,09	91,79
	SI	0,00			
	SF	73060,00			
	Obj.	82634,00			
IPF PP (UF/ha/an)	SR	0,00	1,59	1,59	63,00
	SI	0,00			
	SF	387,00			
	Obj.	600,00			
IPA PP (tête/an)	SR	0,00	1,58	1,58	63,33
	SI	0,00			
	SF	0,97			
	Obj.	1,50			
IECP PP (Individu)	SR	0,00	1,09	1,09	91,80
	SI	0,00			
	SF	359,00			
	Obj.	406,00			
IECT PP (Individu)	SR	0,00	1,09	1,09	91,70
	SI	0,00			
	SF	277,00			
	Obj.	313,00			
IEI PP (Individu)	SR	0,00	1,09	1,09	91,92
	SI	0,00			
	SF	40,00			
	Obj.	45,00			
ICES PP (ha)	SR	0,00	1,09	1,09	91,79
	SI	0,00			
	SF	73 060,00			
	Obj.	82 634,00			
IIR PP (DA)	SR	0,00	0,97	0,97	102,78
	SI	0,00			
	SF	313 083 2142,16			
	Obj.	3 188 799 784,96			

Source: Nos calculs basant sur les données du HCDS, 2019.

SR: situation de référence. SI: situation initiale. SF: situation finale. Obj.: objectifs.

c) Comparatif financier du projet d'aménagement pastoral

D'après le tableau 25, le HCDS est intervenu sur les parcours qui présentaient un état de dégradation très avancé, d'où en SSP, la productivité pastorale était presque nulle et par conséquent la recette enregistrée est nulle aussi. Par contre, la production en UF a nettement augmenté suite à la réalisation du PAP. L'accroissement de la superficie aménagée et le facteur temps (facteur influençant la biologie de l'espèce : développement et croissance des plantes spontanées et cultivées) semblent donc influencer positivement la croissance de la production des fourrages et par conséquent la recette enregistrée. Le prix de revient de l'UF est plus faible pour la MD par rapport la PP, soit 1,22 vs 3,99 DA/UF. Le PAP réalisera des

résultats bénéficiaires, avec une valeur actuelle nette dégagée très importante. L'IR est strictement positif, donc le projet est rentable et acceptable et il dégage une richesse très appréciée. Le temps de retour sur investissement est de moins d'une année pour la MD et plus de 14 ans pour la PP, il s'agit donc d'une période longue où l'investisseur a pu récupérer son argent engagé. Ainsi, le PAP engendre une incidence financière importante sur les périmètres aménagés, d'où nous constatons qu'il y a une différence considérable entre les deux situations (SSP) et (SAP).

Tableau 25. Comparatif financier du PAP dans la wilaya de Djelfa.

Indicateurs financiers	SSP	SAP (1994-2023)	
		MD	PP
Importance relative des coûts moyens de production	Parcours steppique très dégradés (productivité pastorale était presque nulle et par conséquent une recette nulle)	Frais personnels (77,0%)	Frais personnels (72,9%)
Prix de revient de l'Ha (DA)		150	38 033
Prix de revient de l'UF (DA)		1,22	3,99
Productivité moyenne (UF/ha/an)		191	488
Revenu brut procuré par 1 dinar investi (DA)		22,5	6,72
VAN (DA)		4 115 535 023	2 204 643 386
TRI (%)		24,39	25,52
IR		20,32	3,18
DR		Moins d'une année	14 ans + 6 mois + 17 jours

Source: Nos calculs basant sur les données du HCDS, 2019.



Conclusion générale

- Conclusion

Les politiques de développement rural et agricole dans la plupart des pays du monde, notamment les plus développés, se caractérisent par la forte implication des pouvoirs publics auxquels s'ajoutent les différentes formes d'aides directes ou indirectes. Dans la plupart des pays, l'agriculture est un secteur qui bénéficie d'importantes aides financières. Le soutien à l'agriculture est géré au moyen de différents dispositifs d'aide tel que : le soutien des prix ; les obstacles aux échanges ; les restrictions quantitatives de la production ; les subventions aux intrants ; et les paiements budgétaires directs.

Le gouvernement Algérien a mis en œuvre depuis l'indépendance plusieurs politiques rurales et agricoles, afin d'atteindre des objectifs, que sont l'augmentation de la production des produits de large consommation, l'amélioration de la qualité, l'accroissement des rendements, l'amélioration des revenus des agriculteurs, la diminution de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et la souveraineté nationale.

Après plusieurs années de mise en œuvre, il semble intéressant de réviser l'instauration de politiques de développement rural en évaluant les services établis, leurs effets positifs et négatifs, dans le but d'affirmer l'aboutissement de l'objectif principal de ces politiques.

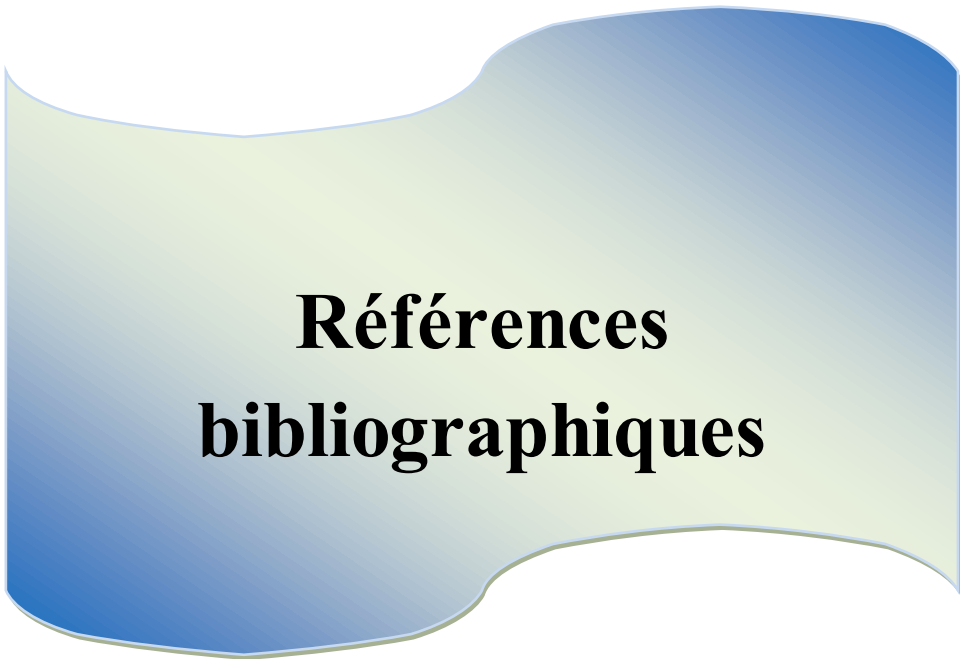
L'évaluation des programmes de développement rural est une obligation réglementaire. Elle permet de juger de la pertinence, l'efficacité, l'efficience d'une action en comparant les résultats obtenus aux objectifs qu'elle souhaitait atteindre et aux moyens utilisés. Elle peut déterminer les critères de succès, les enseignements tirés, les façons d'améliorer le travail et les moyens d'aller de l'avant. Cependant, comme le soulignent souvent les évaluateurs, cette évolution souhaitée vers des politiques rurales plus intégrées ne se réalise pas facilement.

Dans notre étude, après une évaluation économique des politiques récentes de développement rural dans la wilaya de Djelfa, nous avons constaté qu'elle n'y a pas de différence considérable entre les deux situations (sans et avec projets) pour l'ensemble des enquêtés, en matière de tranches d'âge, situation matrimoniale, niveaux d'instruction des exploitants, temps passé en pratique de l'agriculture, nature de l'activité, type de système de culture, raisons de diminution de la production, taille du troupeau et le mode d'alimentation. Par contre, Il y a une différence considérable entre les deux situations étudiées, en matière d'origine des exploitants viennent d'un milieu urbain, dépenses médicales moyennes des exploitants, formation agricole et professionnelle, mains d'œuvre utilisée, superficies irriguées, existence des infrastructures de base, électricité rurale, bâtiments ruraux, acquisition en produits antibiotiques pour éliminer les scorpions et les serpents et les injections des moutons.

Pour l'opinion des enquêtés vis-à-vis des politiques de développement rural, ils ont répondu qu'elle y a une différence considérable entre les deux situations (sans et avec projets) au profit des zone bénéficiaires des actions de développement rural, en matière de l'innovation, développement des connaissances sur la zone, diversification agricole, l'apprentissage, formation professionnelle, participation au marché, promotion des marchés locaux, compétitivité des producteurs, accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau par l'agriculture, accroître l'efficacité énergétique dans l'agriculture, création et le développement de petites entreprises, création d'emplois, prévention et à la gestion des risques agricoles, prévention et gestion des sols et préservation de la biodiversité...

En outre, le HCDS est intervenu sur les parcours qui présentaient un état de dégradation très avancé, par la mise en place d'un projet d'aménagement pastoral, comme action de développement rural. Ce projet à participer d'améliorer les superficies réhabilitées, les productions enregistrées, création d'emplois et la charge animale supportée par les parcours. L'accroissement de la superficie aménagée et le facteur temps semblent donc influencer positivement la croissance de la production des fourrages et par conséquent la recette enregistrée. Le PAP donne des résultats bénéficiaires, avec une valeur actuelle nette dégagée très importante. Les principaux indicateurs d'évaluation du PAP montrent clairement que la pertinence et l'efficacité sont toujours supérieures à 1 et que l'efficacité est très élevée. La pertinence démontre que le caractère du PAP répondant aux attentes des acteurs concernés ; comparer qui a été prévu et le réalisé, et que les objectifs du programme sont-ils pertinents par rapport aux besoins et aux priorités en évolution, au niveau de la zone d'étude. Les différents inputs ont été économiquement convertis en outputs, résultats et produits. Les résultats et les produits ont contribué à la réalisation des objectifs spécifiques et généraux, et les objectifs sont atteints.

Enfin, les politiques de développement rural récentes ont contribué positivement dans l'aspect socioéconomique des agriculteurs de la wilaya de Djelfa. Elles sont confrontées à une diversité des voies évolutives des zones rurales. Il devrait également inclure de nouveaux objectifs tels que la prévention des risques et la réduction des impacts négatifs sur les ressources...



**Références
bibliographiques**

Références bibliographiques

- Abbas K., Abdelguerifi – Laouar M., Madani T., Bouzina M., Abdelguerifi A., et Trabelsi H., 2006.** Rôle des espaces fourragers et pastoraux dans le développement durables des zones semi arides d'Algérie. In : Rev des Reg Arides – Numéro spécial, ed. Actes du séminaire international : Gestion des ressources et applications biotechnologiques en aridoculture et culture oasiennes : Perspectives pour la valorisation des potentialités du Sahara. Revues des Régions Arides 1 : 21 ; Juillet 2006. Médenine : IRA.
- Ainas Y., Ouarem N., & Souam S., 2012.** Les hydrocarbures: atout ou frein pour le développement de l'Algérie?. Revue Tiers Monde, (2), 69-88.
- Akesbi, N. (2012).** Une nouvelle stratégie pour l'agriculture marocaine: Le Plan Maroc Vert. New Medit, 11(2), 12-23.
- Aumont J., 2011.** L'image. Armand Colin.
- Azoulay G., & Saizal R., 1994.** Réformes de politique économique en Afrique subsaharienne dans les années 80 et performances du secteur agricole (Vol. 127). Food & Agriculture Org.
- Bafoif F., & Hibou B., 2004.** Les administrations publiques et les modes de gouvernement à l'épreuve de l'eupéanisation. Une comparaison Europe du Sud, Europe de l'Est: Grèce, Portugal et Pologne. Lusotopie, 11(11), 143-177.
- Barbier J.C., 2000.** A propos des difficultés de traduction des catégories d'analyse des marchés du travail et des politiques de l'emploi en contexte comparatif européen. Document de travail, (3).
- Bergeret P., 2002.** Paysans, Etat et marchés au Vietnam: dix ans de coopération agricole dans le bassin du Fleuve rouge. KARTHALA Editions.
- Bessaoud O., 2004.** L'agriculture et la paysannerie en Algérie. In Communication au symposium " Etat des savoirs en sciences sociales et humaines". CRASC-Oran (pp. 20-22).
- Bendjeffal B., 2017.** Essai d'évaluation de la politique Algérienne de développement rural. Thèse de Doctorat. Université de Mascara. Algérie.
- Bouarfa S., Imache A., Kuper M., & Hartani T. 2011.** La Mitidja vingt ans après: Réalités agricoles aux portes d'Alger. Editions Quae.
- Boucif H., 2014.** Contribution à l'étude de la productivité des parcours steppique de la région sud de la willaya de Tlemcen (commune de l'bouïhi) (Doctoral dissertation).
- Boukhari, 2005.** Le développement humain durable, indh, 22 Aout 2005.
- Boulangier P.M., 2004.** Les indicateurs de développement durable: un défi scientifique, un enjeu démocratique. Les séminaires de l'Iddri, 12, 24.
- Boussaïd A., Souiher N., Dubois C., & Schmitz S., 2018.** L'amplification de la désertification par les pratiques agro-sylvo-pastorales dans les hautes plaines steppiques algériennes: les modes d'habiter de la Wilaya de Djelfa. Cybergeog: European Journal of Geography.
- Calas G., 2010.** Le transport de dioxyde de carbone par canalisation. Mémoire de Master, 2. Dia, Amadou Hamath, Sylvia Becerra, and Fabrice Gangneron. "Crises climatiques, ruptures politiques et transformations de l'action publique environnementale au Mali." Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement 8.1 (2008).
- Chaib H., 2016.** Le développement rural: le passage des activités traditionnelles à l'entreprenariat.
- Chaib B., & Baroudi N., 2014.** The strategy of rural development in Algeria in the framework of renewal and participatory approach.
- Cherfaoui T., 2017.** Etude de la Croissance et de l'accroissement du pin d'Alep dans la forêt Senalba Gharbi (Djelfa). Cas de la Série 13 (Doctoral dissertation).
- Cochet H., Devienne S., & Dufumier M., 2007.** L'agriculture comparée, une discipline de synthèse?. Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires, (297-298), 99-112.

- Descroix S., & Leloup C., 2002.** Organiser l'évaluation d'une action de développement dans le Sud. Cota asbl, hors série, (2).
- Froger G., & Oberti P., 2002.** L'aide multicritère à la décision participative: une démarche originale de gouvernance en matière de développement durable. Eurocongrès «Développement local, développement régional, développement durable: quelles gouvernances, 1-18.
- Garrabé M., 1992.** Méthode d'évaluation de la pertinence d'un projet. Revue Tiers Monde, 209-227.
- Genieys W., & Smith A., 2000.** Idées et intégration européenne: la grande transformation du midi viticole. Politique européenne, (1), 43-62.
- Hammani L., 1997.** Le diagnostic pour l'élaboration de Programme de développement locale et régional. Mémoire de 3^e Cycle en agronomie. Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès (ENA), Meknès.
- Herrera J.C.S., & Fall A.S., 2016.** Enjeux organisationnels associés à l'action humanitaire: réseau d'acteurs, dynamiques stratégiques et dispositifs normatifs.
- H.C.D.S., 1993.** Bilan des réalisations du HCDS, document interne. HCDS- Djelfâ. Algérie.
- H.C.D.S., 2009.** Bilan des réalisations du HCDS, document interne. HCDS- Djelfâ. Algérie.
- H.C.D.S., 2010.** Les potentialités agropastorales de la steppe algérienne : Requêtes cartographiques, analyse et interprétation de l'information géographique. H.C.D.S. et B.N.E.D.E.R., Djelfâ, 80 p.
- H.C.D.S., 2016.** Bilan des réalisations du HCDS, document interne. HCDS- Djelfâ. Algérie.
- Joulé R. V., Beauvois J. L., & Deschamps J.C., 2002.** Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens.
- Ketele D., 1993.** L'évaluation conjuguée en paradigmes. Revue française de pédagogie, 103(1), 59-80.
- Khene B., 2007.** Caractérisation d'un agro système Oasien Vallée du M'zab et guerrara (wilaya de Ghardaïa) (Doctoral dissertation, INA).
- Knauf A., 2007.** Caractérisation des rôles du coordinateur-animateur: émergence d'un acteur nécessaire à la mise en pratique d'un Dispositif Régional d'Intelligence Economique (Doctoral dissertation).
- Koenig G., 2015.** L'apprentissage organisationnel-Repérage des lieux. Revue française de gestion, 41(253), 83-95.
- La filière, L. D. C. S. (2003).** Evaluation Intégrée Des Impacts De La Libéralisation Du Commerce Sur La Filière Riz Au Sénégal.
- Laganier R., Villalba B., & Zuindeau B., 2002.** Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, (Dossier 1).
- Longo L., 2013.** Vers des moteurs de recherche" intelligents": un outil de détection automatique de thèmes. Méthode basée sur l'identification automatique des chaînes de référence (Doctoral dissertation).
- Losch B., 2008.** La recherche d'une croissance agricole inclusive au cœur de la transition économique africaine. Défis agricoles africains, 47-72.
- MADR, 2012.** Le renouveau rural et agricole en marche, revue et perspectives. Ministère de l'agriculture et de développement rural. Algérie.
- Midler C., 2012.** L'auto qui n'existait pas: management des projets et transformation de l'entreprise. Dunod.
- Minc A., 2006.** Le crépuscule des petits dieux. Grasset.
- Moussaceb N., Tighzer T., & Tarmoul R.E., 2017.** Impact du secteur agricole sur la croissance économique en Algérie (Doctoral dissertation, Université de Bejaia).

- Nadjet G.H., 2011.** Le Développement Local Conception Et Usage: Cas De L'Algérie (Doctoral dissertation).
- Nouayti N., Hilali M., & Khattach D., 2014.** Contribution à l'étude hydrogéologique et hydrochimique des aquifères jurassiques du Haut bassin de Ziz. Présentation, 50.
- Perret B., 2010.** L'évaluation des politiques publiques. La découverte.
- Roche C., 2005.** Terminologie et ontologie. Langages, (1), 48-62.
- Romagny B., & Cudennec C., 2006.** Gestion de l'eau en milieu aride: considérations physiques et sociales pour l'identification des territoires pertinents dans le Sud-Est tunisien. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, (Dossier 6).
- Rosanvallon P., 2015.** La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence. Le seuil.
- Siham L.A.I.B., & Chaouki C.S., XXXX.** La politique de renouveau rural face aux enjeux de la diversification économique et au développement des territoires en Algérie.
- Simonnet D., 1994.** L'écologisme.
- Somé K., 2009.** Les différentes mutations de l'aide publique au développement et leurs incidences sur les projets de développement: cas du Burkina Faso (Doctoral dissertation, Université du Québec à Rimouski).
- Sponem S., & Lambert C., 2010.** Pratiques budgétaires, rôles et critiques du budget. Perception des DAF et des contrôleurs de gestion. Comptabilité-Contrôle-Audit, 16(1), 159-194.
- Tchekemian A., 2008.** L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux français. Etude de l'application du programme français de développement rural dans six territoires ruraux (Doctoral dissertation).
- Yoda , 2004.**
- Yves C.L.O.T., 2016.** Le travail sans l'homme?: pour une psychologie des milieux de travail et de vie. La découverte.
- Zakaria F., 2008.** The post-American world. New York, 4.
- Zouaoui M., 2006.** L'impact de l'action de l'état sur le développement économique en Algérie (1962-2000).



Annexes

Annexes

Questionnaire

*Evaluation économique des politiques récentes de développement rural
(Cas de la wilaya de Djelfa).*

Enquête n° :

La date :

Localisation

Code ferme:

Lieu dit:

Commune:

1. L'exploitant et l'exploitation

1.1. Identification de l'exploitant

-Sexe? 1 Homme 2 Femme

-Age? 1 Âgé (+ 60 ans) 2 Moyennement âgé (15-60 ans) 3 Très jeune (-15 ans)

-Tribu?

-Origine 1 Rurale 2 Citadine

-Situation matrimoniale? 1 Célibataire 2 Marié

-La taille du ménage?

-Niveau d'instruction?

1 Universitaire 2 Moyen 3 Primaire 4 Coranique 5 Aucun

-Nature de l'activité? 1 Agropasteur 2 Agriculteur

-Possédez-vous une carte de fellah? 1 Oui 2 Non

-Niveau de formation agricole?

1 Ingénieur 2 Technicien 3 Agent technique 4 Perfectionnement

5 Aucun

-Appartenance à une organisation professionnelle? 1 Oui 2 Non

-Inscrire les caractéristiques des co – exploitants (s'il y a lieu) dans le tableau suivant :

Type	Nombres	Niveau d'instruction	Répartition des tâches	Tempe de travail
Permanents				
Saisonniers				
Familiales	Garçon :			
	Fille :			
	La mère :			
Total				

-Comment estimez-vous votre niveau de vie? 1 Bas 2 Moyen 3 Elevé

- Est-ce que vous avez des problèmes médicaux qui vous bloquent ? 1 Oui 2 Non

-Si oui de quel ordre ?.....

- quels sont les principales causes ?.....

-Est-ce que vous consultez le médecin ? : ? 1 Oui 2 Non

-Si oui : combien vous le consultez par moi ?

-A chaque visite au médecin combien vous dépensé ?

1.2. Présentation de l'exploitation***Le foncier**

-Comment avez-vous eu cette terre?

1 Achat 2 Héritage 3 Tributaire 4 Autre

-De quel statut juridique est cette terre?

Statut	Superficie (ha)	Codification du statut de l'exploitation
		1-Propriété privée. 2-A.P.F.A.
		3-Collectif (tributaire).
		4-Domanial. 5 –Communal.

***Le mode de financement et l'assurance**

Les différentes sources de financement dont vous bénéficiez?	1 <input type="checkbox"/> Votre argent bancaire 2 <input type="checkbox"/> Soutien de l'Etat 3 <input type="checkbox"/> Crédit
Avez – vous bénéficié des aides de l'Etat (FNDA, FNDRA) Dans quel cadre?	4 <input type="checkbox"/> Crédit informel 1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non 1 <input type="checkbox"/> Irrigation 2 <input type="checkbox"/> Intensification céréalière 4 <input type="checkbox"/> Arboriculture 5 <input type="checkbox"/> Energie 6 <input type="checkbox"/> Autre
Etes – vous assuré social?	1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non
Votre exploitation est – elle assurée? – Si oui :	1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non 1 <input type="checkbox"/> Cheptel 2 <input type="checkbox"/> Grêle 3 <input type="checkbox"/> Bâtiments 4 <input type="checkbox"/> Matériel 5 <input type="checkbox"/> Autre

***L'agriculture**

- Depuis quand pratiquez-vous de l'agriculture?

1 Inférieure 5ans 2 Entre 5 et 10 ans 3 Plus de 10 ans-Système de culture utilisé? 1 Intensif 2 Semi intensif 3 Extensif

-Superficie de l'exploitation :

	En sec (ha)	En irrigué (ha)
Terres nues (y.c. jachère)		
Superficie agricole utile (SAU)		
Pacages et parcours		
Superficie agricole totale (SAT)		
Superficie utilisée totale (SUT)		
Exploitez – vous des terres situées dans d'autres communes?	1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non	

-Quelles surfaces pour quelles productions?

	Globale	Fourrages	Céréalicultures	Arboriculture	Maraichères
Surface (ha)					
Production (ton)					
Prix de vente (DA)					

- Avez-vous bénéficié d'une aide dans le cadre du projet réalisé aux PDR ?

1 Oui 2 Non

Si oui, quelles surfaces pour quelles productions?

	Globale	Fourrages	Céréalicultures	Arboriculture	Maraichères
Surface (ha)					
Production (ton)					
Prix de vente (DA)					

La production par type de spéculation et le prix de vente dans le marché par type de spéculation :

	Arboriculture	Olivier	Figuier	Grenadier	Autres
Surface (ha)					
Production (ton/ha)					
Prix de vente (DA/ton/ha)					

- En cas de diminution de la production quelles sont les raisons :

1 Conditions climatiques 2 Sécheresse répétée 3 Incendie 4 Manque de formation
5 Insectes ravageurs 6 Autre

- (Quelles sont les quantités d'eau disponibles) M³ d'eau.

- Est-ce qu'ils sont en bon état? 1 Oui 2 Non

- Si non, pourquoi ? :

1 Sédimentation 2 Salinisation 3 Pollution 4 Toxique 5 Autre

- Quel est le moyen d'irrigation utilisé :

1 Goutte à goutte 2 Forage et débit 3 Seguia 4 Bassin 5 Aspersions 6 Autre

- Avez-vous une autre activité que l'agriculture? 1 Oui 2 Non

Si oui, laquelle?

.....
- Raisons de la pluriactivité?

1 Insuffisance du revenu 2 Sécurité 3 Choix personnel 4 Activité d'origine
5 Autre

***L'élevage**

- Quel est le type d'élevage, production de viande et la commercialisation ?

	Ovin	Bovin	Caprin	Aviculture	Autres	Apiculture (Nbr de ruche)
Nbre (tête)						
Production de viande						
Kg/tête/an						
Da/Kg/tête/an						
Production de lait						
Kg/tête/an						

- Avez-vous bénéficié d'une aide dans le cadre du projet réalisé aux PDR ?

1 Oui 2 Non

Si oui quel type d'élevage :

	Ovin	Bovin	Caprin	Aviculture	Autres	Apiculture (Nbr de ruche)
Nbre (tête)						

***La foresterie, mise en défens et plantation pastorale**

- Quel est le rôle des aires protégées?

.....
- Combien d'espace est protégé?

.....
- Quels sont les animaux et les plantes dans les aires protégées?

les animaux	les plantes
-	-
-	-
-	-

- Quels sont les obstacles auxquels sont confrontées les aires protégées?

.....
- Quel est le nombre de travailleurs dans les aires protégées?

.....
- Ce protectorat est-il bénéfique ? 1 Oui 2 Non

- Combien de temps la zone reste-t-elle interdite au pâturage?

.....
- Comment la durée de l'interdiction est-elle compatible avec la durée du pâturage?

.....
 -Quelles sont les plantes en voie de disparition dans la réserve?

-Cette région a-t-elle besoin des aires protégées? 1 Oui 2 Non

-Avez-vous l'idée de créer autant de réserves que possible? 1 Oui 2 Non

2. Les politiques récentes de développement rural (PDR)

-Avez-vous eu l'électricité rurale? 1 Oui 2 Non

-Combien de temps avez-vous eu un an depuis que vous avez l'électricité?

-Avez-vous bénéficié du soutien des bâtiments ruraux? 1 Oui 2 Non

-Avez-vous une école à proximité pour vos enfants? 1 Oui 2 Non

-Y a-t-il une salle de soins ici? 1 Oui 2 Non

-La municipalité vous fournit-elle des antibiotiques pour éliminer le scorpion et le serpent?
 1 Oui 2 Non

-Y a-t-il une route pavée près de chez vous? 1 Oui 2 Non

-Obtenez-vous les injections de moutons du côté de l'état chaque année?
 1 Oui 2 Non

-Quel genre de plantes y avait-il dans cette zone avant le projet?

- Combien d'espèces de plantes sont dans la région après le projet?

-Combien de terres ont été couvertes par les plantes avant le projet?

-Combien de terres ont été couvertes par les plantes après le projet?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu l'innovation, la coopération et le développement des connaissances sur la zone?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu le renforcement des liens entre l'agriculture, la production alimentaire et la foresterie?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la diversification agricole?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu de l'apprentissage tout au long de la vie et de la formation professionnelle dans l'agriculture et la foresterie?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à améliorer la performance économique, la restructuration et la modernisation?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à augmenter la participation au marché?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu l'entrée des agriculteurs suffisamment qualifiés dans le renouvellement générationnel?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à améliorer la compétitivité des producteurs?

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la promotion des marchés locaux?

.....
- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la promotion des groupements de producteurs et en organisation interbranche?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu à la prévention et à la gestion des risques agricoles?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu la restauration, la préservation et la mise en valeur de la biodiversité?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu l'amélioration de la gestion de l'eau, les engrais et les pesticides?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu la prévention en érosion des sols et l'amélioration de la gestion des sols?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau par l'agriculture?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à accroître l'efficacité énergétique dans l'agriculture et la transformation des aliments?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont contribué à la fourniture et à l'utilisation de source d'énergie renouvelables, de sous-produits, déchets, résidus et autres matières premières non alimentaires aux fins de la bioéconomie?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu la diversification, la création et le développement de petites entreprises et la création d'emplois?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont soutenu le développement local dans les zones rurales?
.....

- Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles amélioré l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les zones rurales?
.....

Résumé :

La politique de développement rural est définie comme une politique régionale. Il s'adresse aux ménages ruraux vivants et travaillants dans les zones rurales, en particulier aux personnes vivant dans des zones enclavées ou isolées, et s'articule autour d'une série de programmes, y compris l'électricité rurale, les projets agricoles, etc.

L'évaluation de la politique de développement rural, qui est effectuée dans le cadre de la mise à jour de la politique, vise à évaluer la volatilité à faire sur le système existant pour suivre le rythme de la transition de l'agriculture à de multiples questions de performance, socioéconomiques et environnementales.

Mots clés : L'évaluation, développement rural, développement agricole.

ملخص:

تُعرّف سياسة التنمية الريفية بأنها سياسة إقليمية. وهي موجهة إلى الأسر المعيشية الريفية التي تعيش وتعمل في المناطق الريفية، مع إيلاء اهتمام خاص للسكان الذين يعيشون في مناطق غير ساحلية أو معزولة، وتدور حول سلسلة من البرامج، بما في ذلك الكهرباء الريفية، المشاريع الفلاحية وغيرها.

ويهدف تقييم سياسات التنمية الريفية، الذي يجري كجزء من تحديث السياسات، إلى تقييم التقلبات التي يتعين إجراؤها على النظام القائم لمواكبة وتيرة الانتقال من الزراعة إلى الأداء المتعدد، القضايا الاجتماعية-الاقتصادية والبيئية. الكلمات الرئيسية: التقييم، التنمية الريفية، التنمية الزراعية.

Abstract:

Rural development policy is defined as a regional policy. It is aimed at rural households living and working in rural areas, especially people living in landlocked or isolated areas, and is based on a range of programmes, including rural electricity, agricultural projects, etc.

The rural development policy assessment, which is carried out as part of the policy update, aims to assess the volatility to be made on the existing system to keep pace with the transition from agriculture to multiple performance, socioeconomic and environmental performance.

Keywords: Evaluation, rural development, agricultural development.